

## Le terrain et la démarche ethnographique

Le chercheur qui souhaite décrire l'activité salariée des intérimaires doit composer avec le caractère intermittent et discontinu de celle-ci. Les lieux d'enquêtes sont multiples et dispersés, les déplacements de ces travailleurs sont fréquents et leurs affectations sont diverses. Circonscrire ce terrain a donc nécessité certaines adaptations méthodologiques. Je propose ici de rendre compte des principaux outils auxquels j'ai eu recours afin de saisir la situation sociale des travailleurs temporaires dans les entreprises utilisatrices.

Dans un premier temps, je présenterai la localité dans laquelle s'est située l'enquête. La ville de Grasse, l'industrie des parfums et des arômes retiendront particulièrement notre attention. J'exposerai ainsi quelques caractéristiques de l'intérim grassois et des salariés qui travaillent sous ce statut. Afin d'entrer plus en détails dans le contenu des missions qu'ils peuvent effectuer mais surtout dans l'objectif de décrire mes principaux espaces d'observation, je recenserai brièvement les entreprises qui m'ont employé. En effet, c'est en me faisant embaucher et en travaillant parmi les intérimaires que j'ai pu observer le plus « directement<sup>1</sup> » possible leur quotidien dans les unités de production. Ainsi, dans un second temps, je préciserai ma posture méthodologique. Il s'agira de pointer quelques adaptations pratiques imposées par l'entrelacement de la participation aux activités de travail et de recherche. La posture de l'ethnologue dans l'entreprise (lieu de rapport de pouvoir et de subordination) sera questionnée et soumise à une analyse réflexive. Enfin, je m'emploierai également à préciser mon rapport avec cet objet de recherche à partir d'éléments de mon parcours personnel.

### **L'INTERIM A GRASSE ET SES ENVIRONS**

L'enquête ethnologique proposée dans cette Thèse se situe en France, dans le département des Alpes-Maritimes et, plus particulièrement, dans la ville de Grasse et des zones industrielles de ses environs (situées à Mouans-Sartoux, Cannes La Bocca, Opio, Valbonne, Sophia Antipolis, etc.). Grasse est une ville de plus de 50 000 habitants renommée pour sa production de parfums et d'arômes alimentaires<sup>2</sup>. La patrimonialisation d'une ville labellisée « Capitale Mondiale du Parfum » témoigne de la prégnance de l'activité réalisée localement dans ce

---

<sup>1</sup> Sur « l'observation directe », je renvoie à : ARBORIO Anne-Marie, FOURNIER Pierre, [1999] 2010. *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Colin, Coll.128.

<sup>2</sup> Le chiffre d'affaire national de cette filière grassoise est de plus de 50% et représente 10% du chiffre d'affaire mondial.

secteur. Il serait trop long d'énumérer ce qui évoque le parfum dans cette ville : des panneaux publicitaires aux décors des ronds points, des statues aux noms des rues, des musées aux « visites d'usines », des évènements annuels (autour du jasmin ou de la rose) aux parcours touristiques, etc., tout participe à la création d'une « *mémoire rentable*<sup>1</sup> » autour de cette industrie.



D'anciennes fabriques sont rénovées et emploient quelques dizaines de salariés<sup>2</sup>. Ces derniers accueillent les touristes à qui ils vendent des parfums dits « de niche » profitant de la notoriété du passé grassois pour faire face à la concurrence des grands groupes qui produisent en masse. Les intérimaires travaillent rarement dans ces « usines-musées » mais dans des sites qui mobilisent parfois plusieurs centaines de salariés. Les travailleurs temporaires se retrouvent également dans des unités de production plus modestes, souvent sous-traitantes, de la

production de parfums ou d'arômes. Avant de présenter ces usines, je soulignerai brièvement quelques unes des mutations qui ont touchées cette industrie au cours de l'histoire<sup>3</sup>.



2. Grasse : Cheminée ; « Usine-musée » et « usine-vestige » (Grasse, 06)  
(Cl. P. Rosini)

<sup>1</sup> MOREL Alain, 1994 : « Des identités exemplaires, la ville avant les habitants », *Terrain*, n°23, p.153 (à propos du Musée international de la Parfumerie).

<sup>2</sup> Ces lieux ne sont pas tous réhabilités et beaucoup d'usines laissées à l'abandon témoignent des remous que cette industrie a connus durant la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle.

<sup>3</sup> Pour plus d'informations sur l'histoire de la production des matières odorantes, dans cette ville et jusqu'au milieu des années 80, voir : RASSE Paul, [1987] 2006. *La cité aromatique*, Nice, Serre Editeur, pp.13-41.

### *L'industrie à Grasse*

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, dans une ville où l'on produit surtout du cuir, une première distillerie apparaît. Il s'agit alors de masquer l'odeur de ces peaux (afin de parfumer les gants, par exemple). L'industrie du parfum va progressivement se développer du XIX<sup>ème</sup> jusqu'au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle. L'organisation économique et sociale de la ville était alors centrée autour de quelques grandes entreprises familiales qui employaient plusieurs centaines de salariés dans différents sites. Cette activité impliquait également une foule de métiers périphériques<sup>1</sup> : verriers, ferblantiers, bouchonniers, chaudronniers, imprimeurs, transporteurs, etc. Les cultures florales étaient nombreuses. La majorité de la population grassoise travaillait alors dans les champs ou dans ces usines « traditionnelles » ou « familiales ».

A partir des années 1950, les transformations de la production vont, en partie, faire perdre à l'industrie grassoise sa place dans l'industrie mondiale. Ce déclin relatif va s'opérer avec l'arrivée des substituts de synthèse (avec une délocalisation de la culture florale et des savoir-faire) et se poursuivra jusque dans les années 1960 avec les premiers rachats par les grandes firmes spécialisées dans la chimie. De l'extraction du parfum et des arômes, la production se concentre depuis sur les compositions et les techniques de purification ou de finition de produits en grande quantité. C'est dans ce contexte que se révèle la « fragilité structurelle de l'industrie grassoise » selon Ariel Mendez<sup>2</sup>. A partir des années 1980, l'arrivée massive d'investisseurs étrangers à la zone va entraîner nombre de restructurations, de rachats et de reventes, des délocalisations, des fermetures d'usines et la prolifération de la sous-traitance. Aujourd'hui, l'industrie du parfum et des arômes à Grasse représente 70 établissements de tailles variables. La moitié des entreprises comptent aujourd'hui moins de 50 salariés : « *Les restructurations des années 80 ont abouti à ce qu'une part significative de l'emploi est aujourd'hui concentrée dans 2 entreprises (Mane et Robertet<sup>3</sup>)* ». Cette production représente 65% de l'industrie des matières aromatiques en France avec un chiffre d'affaire de 650 millions d'euros. On estime à 3500 emplois directs et 13000 emplois indirects liés à ce secteur qui reste le premier employeur de la zone Grassoise<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> MENDEZ Ariel, 2005. « Les effets de la mondialisation sur l'organisation et la compétitivité des districts industriels », *Revue internationale sur le travail et la société*, vol.3, n°2, pp.16-17.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> LEST, 2008. *Quelle articulation entre les pôles de compétitivité et les tissus productifs régionaux ? Une mise en perspectives de quatre pôles en PACA*, [En ligne], p.24. J'ai eu l'occasion de travailler dans une de ces usines (Robertet) en tant qu'intérimaire (agent de nettoyage aux « compositions » et agent de fabrication aux « absolus »).

<sup>4</sup> Ibid. Chapitre IV : « Parfums, Arômes, Senteurs, Saveurs : un pôle écartelé entre des logiques antagonistes ».



3. Usine de parfums et d'arômes (Robertet, le Plan de Grasse, 06)  
(Cl. L. Baghioni)

A ce titre, on peut dire que Grasse est une ville industrielle dans un département plutôt tourné vers le secteur touristique. Ce constat amène Ariel Mendez à souligner un certain désintérêt de la part des acteurs publics dont les politiques de développement se sont longtemps dirigées vers l'expansion économique du littoral :

*« Dans cette perspective Grasse est une « verrue » dans le paysage. Le développement de Sophia Antipolis n'a fait que renforcer cette conception pendant des années. Pour le département, Sophia Antipolis, avec ses activités high-tech, propres, ses salariés qualifiés, constituent une vitrine technologique, à l'opposé de Grasse, à l'activité industrielle, traditionnelle, polluante, consommatrice d'une main d'œuvre peu qualifiée<sup>1</sup> ».*

Pourtant, dans sa version « patrimonialisée », des travailleurs hautement qualifiés (comme les « nez », les chimistes, les créateurs, etc.) apparaissent au premier plan. S'ils élaborent des formules pour la composition de parfums ou d'arômes, ces salariés ne représentent qu'une infime partie de la main d'œuvre. En effet, ce sont des ouvriers souvent moins qualifiés qui produisent, conditionnent, nettoient, livrent, etc., les produits de cette industrie<sup>2</sup>. Nous verrons que de nombreux intérimaires travaillent parmi les ouvriers de ce secteur<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> MENDEZ Ariel, 2005. Op. cit., p.24. Rajoutons à cela les risques liés aux substances chimiques (cancers, stérilité, mutations génétiques, malformations congénitales, pollution) qui entraînent une « image négative de l'industrie, niveaux de salaire insuffisants notamment lorsqu'ils sont rapportés au coût de la vie dans la région » LEST, 2008. Op. cit., p.258. D'ailleurs ce discours se retrouve parmi les jeunes générations dépourvues de lieux de sociabilité et qui se sentent parfois en décalage avec la jeunesse des villes du littoral cannois lors de leurs sorties nocturnes, par exemple.

<sup>2</sup> Sur les discours, à propos des travailleurs hautement qualifiés dans l'industrie pharmaceutique, qui « laissent entendre qu'ils représentent l'ensemble de la main d'œuvre de ce secteur » tout en masquant une large majorité de salariés aux statuts plus modestes, voir : FOURNIER Pierre, LOMBA Frédéric, 2011. « "Economie de la



4. « Agence d'intérim » : Manpower Grasse (06)  
(Cl. P. Rosini)

### *Les intérimaires grasseois et leurs missions*

Le travail dans ces unités de production – les usines d'arômes et de parfums – se révèle incontournable dès lors que l'on prend l'intérim pour objet dans cette localité. Les travailleurs temporaires grasseois sont souvent amenés à passer dans ces usines de tailles variables (des multinationales cotées en bourse employant des centaines d'ouvriers aux PME sous-traitantes) qui ont un fonctionnement en flux tendus. Nous verrons que ces entreprises ont recours à un volet de main d'œuvre « mobile » pour diverses raisons. Toutefois, je ne resterai pas focalisé sur cette industrie qui n'est pas l'unique « consommatrice » d'intérimaires.

En effet, cette étude se place au niveau du travail et des travailleurs temporaires et non sur l'industrie du parfum. Au gré de leurs contrats, les intérimaires sont employés dans des secteurs variés : dans des usines, principalement, mais aussi sur des chantiers. Ils effectuent des travaux divers, occupent des postes de manutentionnaires, de manœuvres, d'agents de nettoyage ou de fabrication, de magasiniers, de livreurs, etc. De même, les travailleurs temporaires dont il est question dans cette Thèse sont inscrits dans différentes agences

---

connaissance" et bas statuts d'emploi : pas de contre-indication dans le secteur du médicament », *Savoir/Agir*, n°16.

<sup>1</sup> La « flexibilité » est très développée dans cette industrie pour les ouvriers sans qualifications. Ainsi, Fabienne (48 ans, ouvrière à Robertet) dira au cours de ce terrain : « *A mon époque [années 80] il y avait déjà quelques intérimaires. Il y en a de plus en plus, bientôt il n'y aura plus que ça ! C'est fou, j'en ai vu défiler tellement !* »

d'intérim<sup>1</sup>, ce qui multiplie les possibilités de missions dans des secteurs hétérogènes et pour des durées variables. Ce terrain, « éclaté » à première vue, reflète concrètement les affectations et les cheminements que peuvent emprunter les intérimaires grassois.

Pas plus qu'ils ne constituent une ethnie, une caste ou une classe, les travailleurs temporaires ne sont un groupe socioprofessionnel identifiable disposant d'un savoir-faire de métier mais un ensemble d'individus, aux parcours et aux motivations diverses, qui ne partagent qu'une situation d'emploi commune. Il reste que les intérimaires dont il va être question ici sont statistiquement « représentatifs » des travailleurs temporaires français : « *l'intérimaire type est un homme peu qualifié de 25-30 ans travaillant dans l'industrie*<sup>2</sup> ». Bien que ces salariés soient pour la plupart des jeunes qui tentent de s'insérer dans le monde du travail, il existe une foule d'autres configurations. Ainsi, j'ai pu rencontrer des personnes avec des profils - des situations de vie, des parcours et des usages de cette forme d'emploi - extrêmement variés. Si bien que, mis à part leur statut et leur régime d'embauche, il est difficile d'identifier un modèle « idéal typique<sup>3</sup> » tant leurs caractéristiques personnelles sont différentes : des jeunes qui effectuent leurs premières missions aux ouvriers licenciés et « trop vieux » pour pouvoir prétendre à une place fixe, des étudiants comme des personnes sans aucun titre scolaire, des « installés » comme des personnes « en grandes difficultés » (logement, santé, toxicomanie, réinsertion après incarcération, etc.), des jeunes parents comme des grands parents, etc. Je n'écarterai pas ces informations mais je ne pourrai pas en faire une liste exhaustive. Ces renseignements apparaîtront au fil du texte en fonction de leur pertinence vis-à-vis de l'argumentation.

Un comptage précis des intérimaires rencontrés lors de cette enquête me semble également impossible. Néanmoins, j'ai pu identifier plus de deux cents intérimaires<sup>4</sup> (en ne comptant que ceux avec qui j'ai eu des échanges verbaux et que je peux nommer<sup>5</sup>) et autant de titulaires qui les ont directement encadrés. Avec certains, j'ai pu nouer des relations suivies sur plusieurs années, ce qui m'a permis de suivre leurs trajectoires et d'effectuer plusieurs entretiens. Avec d'autres, je n'ai pu avoir que de brefs échanges pendant quelques heures que nous avons partagées sur le terrain. Bien que courtes, ces paroles au travail ont parfois été déterminantes

---

<sup>1</sup> Au cours de cette enquête j'étais inscrit dans les deux principales enseignes, à savoir : Adecco et Manpower, mais mes collègues intérimaires n'étaient pas forcément employés par ces agences de travail temporaire, mais par d'autres comme Védior Bis/Randstad, Interima, Adia, Crit intérim, objectif intérim, Isa intérim, etc.

<sup>2</sup> GLAYMANN Dominique, 2005. Op.cit., p.132.

<sup>3</sup> Ce n'est d'ailleurs pas l'objet de ce travail, sur cette question voir : FAURE-GUICHARD Catherine, 2000. Op.cit.

<sup>4</sup> Il m'est arrivé de travailler avec plus de cinquante intérimaires pendant de courts laps de temps et être resté de longues semaines avec trois intérimaires.

<sup>5</sup> Les prénoms des intérimaires ou de certaines entreprises ont été modifiés afin de respecter l'anonymat.

pour l'analyse. Tous ces échanges, qu'ils soient suivis ou ponctuels, ont été systématiquement retranscrits et répertoriés<sup>1</sup>. J'ai poursuivi ces discussions sous la forme d'entretiens (une quarantaine) avec vingt-trois intérimaires et douze titulaires : j'ai pu en réaliser certains sur plusieurs années d'intervalle avec les mêmes interlocuteurs (de 2003 à 2012) et ainsi suivre les évolutions de leurs carrières et de leurs propos vis-à-vis de l'intérim. Une autre difficulté apparaît en ce qui concerne la description des missions. Les intérimaires travaillent dans diverses entreprises, à des postes différents, où ils effectuent de nombreuses activités, manipulent une multitude d'outils et de matières, etc. Souvent, la variabilité des situations et des tâches auxquelles les travailleurs temporaires sont confrontés ne leur donnent pas la possibilité de saisir le fonctionnement global des entreprises. Il en va de même pour l'ethnologue qui souhaite situer l'expérience des intérimaires dans les formes d'organisation du travail en vigueur dans les unités de production<sup>2</sup>. La position des intérimaires les amène souvent à être isolés dans un poste de travail pour réaliser des activités dont ils ne connaissent pas la finalité. Ils peuvent également circuler dans les espaces de travail, pour effectuer le ramassage des poubelles par exemple, sans pour autant connaître les raisons de l'affairement des ouvriers autour d'eux. J'ai pu relever une multitude de phrases exprimant la difficulté de décrire l'ensemble des lieux, voire l'activité exercée dans les entreprises. Les témoignages des intérimaires sont parsemés de phrases du type : « *c'est immense, je ne sais pas ce qu'ils font exactement, mais moi j'étais dans [tel poste], dans [tel endroit] avec [tel employés] et je faisais...* » Bien souvent les mots manquent pour décrire les lieux, les objets et les actions : est-ce une cuve, un silo, un container, une batteuse, « *un gros truc dans lequel je devais mettre* », etc.<sup>3</sup> ? Souvent, les intérimaires ne décrivent les entreprises qu'au travers du prisme des tâches qu'ils ont été amenés à effectuer et/ou celui des relations qu'ils ont nouées avec les autres employés, titulaires ou intérimaires. Les récits de leurs nombreuses missions s'apparentent à une mosaïque de besoins, de rencontres et d'émotions.

---

<sup>1</sup> Les sources orales présentées dans cette Thèse relèvent principalement d'un recueil de paroles en situation. Par là, j'entends la retranscription des mots, des discours et des dialogues des travailleurs sur les lieux du terrain, hors du cadre de l'entretien et souvent sans que l'échange ait été initié par le chercheur. Les propos sont alors saisis sur « le vif » et peuvent servir au cours de l'entretien avec la personne ou comme point de comparaison dans l'analyse.

<sup>2</sup> La précision n'est donc pas absolue en ce qui concerne la description de l'ensemble des techniques qui forment un métier dans une industrie particulière (comme le préconise Marcel Mauss). Pour ne pas alourdir la lecture, ces descriptions seront mobilisées fur et à mesure du texte et je ne décrirai ces lieux que lorsqu'il sera pertinent de le faire.

<sup>3</sup> Parfois, les termes techniques diffèrent d'un secteur à l'autre et les salariés permanents utilisent divers termes pour désigner les mêmes objets, les services comme les individus. Pour une réflexion sur la méthodologie de l'entretien, notamment sur les enjeux sociaux des catégories indigènes des enquêtés, voir : FOURNIER Pierre, 2000. « Les « kamikazes » du nucléaire : Un même mot pour une réalité qui change », *Sociétés contemporaines*, n°39, pp.135-152.

Afin de donner de la matière aux descriptions des situations de travail auxquelles peuvent être confrontés les intérimaires, je propose de procéder à un inventaire succinct des missions que j'ai réalisées durant cette recherche.

### *Missions d'un « ethnologue-intérimaire »*

Évidemment, j'ai conscience que ma pratique et mon usage de cette forme d'emploi ne sont pas transposables à l'ensemble des intérimaires. Ces derniers ont connu différents parcours, ont eu des trajectoires sociales particulières et des usages spécifiques de l'intérim, etc. Il s'agit ici de donner une série d'exemples qui ont une valeur principalement illustrative, tout en révélant quelques unes des ficelles de la construction de cette recherche (puisqu'il s'agit de décrire les terrains sur lesquels j'ai mené mes observations). Cette liste vise également à donner au lecteur les moyens de saisir plus précisément ma démarche d'enquête et ma place sur le terrain. Enfin, cet éventail de situations auxquelles j'ai été confronté peut contribuer à mettre en évidence le caractère discontinu et multiple des cheminements que mes « informateurs » m'ont rapportés<sup>1</sup>. Ces missions d'intérim ont constitué des situations d'enquête dont je n'ai pu choisir ni la durée, ni le contenu. Certaines périodes étaient relativement stables, d'autres fois les contrats s'enchaînaient ou s'imbriquaient dans des laps de temps très serrés. En voici, une brève restitution chronologique<sup>2</sup> :

- La première mission a eu lieu dans l'usine *Profalu*<sup>3</sup>. Ce groupe, d'envergure internationale, est subdivisé en PME, qui fonctionnent principalement comme grossistes pour du matériel en aluminium. Il s'agit notamment de profilés<sup>4</sup>, bruts ou laqués, ainsi que de préfabriqués pour portes, fenêtres, vérandas, etc. J'avais 18 ans lorsque l'agence Adecco m'a envoyé pour la première fois dans l'atelier du « Brut » d'une de ces usines en béton et en taule si commune dans les zones industrielles de la région. J'y ai été employé comme intérimaire pendant plus de 22 mois, en additionnant mes périodes travaillées. Dans un premier temps comme étudiant qui voulait se faire de l'argent de poche, puis pendant une année consécutive avant de

---

<sup>1</sup> L'enchaînement des missions de ces travailleurs est très bien décrit dans les témoignages suivants : MARTINEZ Daniel, 2003. Op.cit. ; SAMBA-KIFWANI Lucien, 1986. Op.cit.

<sup>2</sup> Ces missions, constituées en terrain d'enquête, se sont principalement déroulées à partir du mois de juillet 2006 jusqu'au début de l'année 2009. D'autres missions effectuées par la suite qui ne figurent pas dans cette Thèse.

<sup>3</sup> Ce nom est fictif.

<sup>4</sup> Barres aux formes diverses mesurant plus de 6 mètres destinées à la menuiserie aluminium et à la réalisation de diverses structures.

reprendre mes études inachevées. Dès lors<sup>1</sup>, j'y suis retourné ponctuellement pour manipuler des barres d'aluminium et construire les prémices d'un travail de recherche (nous y reviendrons). Les ouvriers du secteur du « Brut », situé au fond de l'atelier, travaillaient pour la plupart en horaires décalés. Intérimaires et titulaires faisaient fonctionner la machine<sup>2</sup> la plus imposante de l'usine (ce robot empiète sur tous les secteurs de l'atelier). Six ouvriers permanents y travaillaient en binômes avec des intérimaires<sup>3</sup>. J'y ai chargé et déchargé des fardeaux de profilés entreposés dans des poids lourds, rangé ces stocks, approvisionné une machine avec ceux-ci au poste des « entrées » et récupéré ces mêmes profilés afin de préparer des containers de commandes. J'ai travaillé avec plus d'une cinquantaine d'intérimaires mais j'ai noué également des rapports privilégiés avec les titulaires : notamment David qui a été un « informateur » de qualité durant toutes ces années.



5. Une partie de l'atelier du secteur du « Brut » de Profalu  
(Cl. P. Rosini)

---

<sup>1</sup> A partir de la rentrée 2003.

<sup>2</sup> Un robot qui va chercher des tiroirs appelés « cassettes » afin de les amener aux deux principaux postes: « les entrées », et « la prépa ». Le rythme de travail de l'usine est « conditionné » par le déplacement de ce robot.

<sup>3</sup> Deux le matin de 6h à 13H 30, un au déchargement des camions de 8h à 17 h, et deux l'après-midi de 13h30 à 21 h, sauf durant les périodes « creuses » où le nombre d'intérimaires diminuait.

- Adecco m'a ensuite obtenu contrat pour *ColiPoste*, où j'ai travaillé deux semaines. Cette entreprise sous-traitante de La Poste prend en charge les colis de plus de 500 grammes et les catalogues de cette dernière. Le tri et la distribution des catalogues étaient « réservés » aux intérimaires. Dans ce grand hangar, similaire aux autres usines de la zone industrielle, j'ai principalement travaillé au côté de quatre intérimaires. Notamment Alex (21 ans) qui par ses attitudes et son comportement m'a fait comprendre les modalités du « chacun pour soi » induit par nos positions statutaires. Ainsi que Gaël (26 ans) qui, dans le même ordre d'idée, considérait qu'il valait mieux être agressif envers ses collègues temporaires plutôt que de faire remarquer à l'encadrement le manque d'outils nécessaires à la réalisation du travail.



6. Agence ColiPoste (Zone Industrielle de l'Argile, Mouans-Sartoux, 06)  
(Cl. P. Rosini)

- Ensuite, *Clair Azur* a fait appel à trois intérimaires afin d'aider un salarié permanent à mettre en place un Spa chez des particuliers. Notre effort pour porter cet objet avec Walid (25 ans) et Kévin (19 ans) n'aura duré qu'une demi-heure. Manœuvres temporaires dans une luxueuse villa de Mandelieu, nous avons peur que les quatre heures de travail, promises par l'agence, ne soient pas rémunérées dans leur totalité.

- Puis une autre mission effectuée en tant que manœuvre dans un magasin *Déathlon* agrandissant sa surface. De nuit principalement, nous avons poussé des gondoles, démonté des étagères, arraché de la moquette, déplacé des cabines d'essayage pour les jeter dans des bennes, trié le contenu de ces poubelles d'acier afin de séparer le métal de l'organique, monté et garni des racks à vélos, préparé un podium et un tapis rouge pour l'inauguration du magasin et, enfin, re-étiqueté le rayon chasse/pêche pour les soldes. L'entreprise a fait appel à la main d'œuvre intérimaire, ponctuellement mais très régulièrement, durant trois mois. J'y ai rencontré un grand nombre d'intérimaires aux âges et situations différentes. Nous travaillions à plus de cinquante certaines nuits et nous nous sommes parfois retrouvés plus qu'une poignée en journée. Cette mission m'a permis d'identifier des rapports variés à cette forme d'emploi, des regroupements générationnels, stratégiques et amicaux d'intérimaires qui n'avaient pas la même conception du travail et qui ne donnaient pas le même sens aux tâches qu'ils effectuaient. J'ai pu y observer des résistances individuelles ou collectives face à la hiérarchie mais aussi la concurrence entre des travailleurs qui voulaient réaliser le plus d'heures possibles. J'y ai retrouvé Matthieu (26 ans), un ancien camarade de classe, qui m'a fait part de ses réflexions sur l'intérim alors que nous empilions des palettes sur le parking du magasin. Par la suite, j'ai réalisé plusieurs entretiens avec cet intérimaire qui voulait témoigner de sa condition.

- A la même époque, j'ai travaillé à la plonge du *Club Méditerranée* durant une semaine très dense. J'ai du faire face à des flots de couverts, d'assiettes et de verres, parfois seul ou avec un autre intérimaire : Fouad, père de famille de 25 ans, qui a vu sa mission s'arrêter prématurément. J'y ai travaillé avec des titulaires de toutes nationalités (Algérie, Congo, Brésil, Tunisie, etc.) avec des histoires de vies marquées par la violence et la pauvreté. J'ai vu des serveurs intérimaires apporter des piles d'assiettes, stressés par le rythme que les employés « permanents » (souvent saisonniers) avaient acquis et qu'ils n'arrivaient pas à suivre<sup>1</sup>.

- Je fus ensuite employé sur un chantier dans les sous-sols de l'*Hôpital* de Grasse. Pendant une journée nous avons pataugé dans les eaux usées de cet édifice afin d'y installer des tuyaux en fonte de plus de 100 kilos. J'ai partagé la méfiance des boues dans lesquelles nos pieds

---

<sup>1</sup> J'ai aussi entendu cet intérimaire étudiant en Droit qui, ayant appris mon niveau d'études, a lancé avec arrogance et stupidité : « *c'est la première fois que je vois un thésard faire le boulot que les arabes veulent pas faire !* ».

s'enfonçaient avec mes trois collègues intérimaires, dont Robin (23 ans) que j'avais connu quelques jours auparavant en arrachant la moquette à Décathlon.

- Un employé d'Adecco m'a appelé tôt le matin suivant une nuit de travail afin de le « dépanner en urgence » pour une demi-journée de travail dans une TPE : *C.A Distribution*. Le patron de ce minuscule entrepôt était surpris par ma cadence de travail imprégnée par le travail intérimaire et, en retour, m'a étonné par son amabilité en me proposant une bouteille d'eau et en inscrivant des heures supplémentaires sur mon « relevé d'heures individuel ». J'y ai rangé des palettes et des cartons contenant des accessoires pour la décoration de bateaux.

- Puis il y a eu une mission en *boulangerie* pendant quelques jours. De 5 heures à 6 h 30 je préparais des commandes (pains, pâtisseries, pizzas, etc.) dans une arrière salle sombre, à côté des fours, où les boulangers et les pâtisseries s'affairaient depuis plusieurs heures. Ma journée était ensuite rythmée par des allers-retours en camionnette afin de livrer d'autres points de ventes de l'enseigne, des supermarchés, des réfectoires d'usine, de gendarmerie et les restaurants de la ville de Mougins (06). Je devais me rappeler de beaucoup de choses. Trop. Mon unique journée de formation ne m'a pas permis d'éviter quelques maladresses. Seul travailleur temporaire, le conflit qui m'a opposé à un boulanger m'a permis d'affiner mon questionnement sur la place de l'intérimaire. A l'issue de notre brève altercation il m'a dit : « *moi, au moins, j'ai un vrai travail !* ».

- Ensuite, je me suis inscrit à l'agence Manpower qui m'affecta dans une usine de parfum : *Robertet*. Cette vieille entreprise grasse est une des dernières à avoir subsisté aux rachats et conserve une influence mondiale. J'ai travaillé à la *laverie* du service des « Compositions » dans le site dédié aux parfums. Cette usine, dont les locaux ont été en partie conçus par Gustave Eiffel, se situe en pleine ville et ne ressemble pas aux blocs rectangulaires qui peuplent les zones industrielles alentours. De nombreux bâtiments de tailles diverses fonctionnent comme autant de pavillons reliés par des tuyaux d'où s'échappent fumeroles de vapeur et fragrances piquantes. Dans la moiteur brumeuse de la laverie, j'ai nettoyé de nombreux ustensiles souillés par la production massive des préparateurs de la « compo<sup>1</sup> ». En fin de journée, je devais changer les poubelles de l'atelier et des laboratoires du secteur. Seul à mon poste, j'ai côtoyé une vingtaine d'intérimaires durant tout un hiver. Dans une pièce

---

<sup>1</sup> Il s'agit du terme employé par les salariés pour désigner le service.

accollée à la laverie, Valérie (42 ans) s'occupait de la « petite vaisselle » depuis plus d'un an. Après avoir été « responsable sur machine », dans une usine de conditionnement qui l'avait licenciée, elle avait effectué des missions d'intérim pendant quelques années jusqu'à ce que Manpower ne lui « trouve » ce poste à *Robertet*. Mon prédécesseur au nettoyage, Karim (19 ans) s'estimait heureux d'être entré si vite dans cette usine par le biais de son agence (Intérima). Au bout de quelques mois il était « promu », formé comme conditionneur. L'embauche directe de cet intérimaire n'était pas d'actualité, néanmoins ce changement de fonction l'éloignait de la laverie et lui permettait d'envisager une carrière plus stable. Karim m'a appris les astuces et les techniques de ce poste avec patience, humilité et gentillesse. Il y avait beaucoup d'autres intérimaires<sup>1</sup> qui eux aussi attendaient une embauche directe depuis plusieurs années. Ce contrat s'interrompit durant une semaine à cause d'une baisse de production concomitante avec le retour d'employés dont l'arrêt maladie arrivait à terme.

- J'ai alors réalisé une mission d'une semaine à *IPRA*, une PME spécialisée dans les arômes alimentaires. Dans une odeur indescriptible, j'ai dû manipuler des fûts, des palettes et des cartons afin de laver une pièce réfrigérée dans lequel plusieurs bidons avaient explosés (notamment l'arôme « figue » et « oignon cuit »). J'y ai rencontré Diego (29 ans) qui a refusé de nettoyer à l'eau froide des bassines et des cuves sur un quai extérieur, en hiver, alors qu'il pensait être envoyé par l'agence pour un poste de préparateur. J'ai côtoyé d'autres intérimaires de tous âges me parlant des odeurs et de la toxicité des produits (sans pouvoir clairement l'identifier).

- Une semaine plus tard, j'étais de retour à *Robertet*. Quelques jours après, je me retrouvais dans le service des « *Absolus* » en tant qu'agent de fabrication à la *glacière*. Bien que ce service soit réputé comme un des plus durs de l'usine, beaucoup d'intérimaires convoitaient ce genre de poste dont la formation ouvrait une porte vers un emploi plus stable et plus valorisé. J'y ai réalisé de nombreuses opérations techniques consistant à filtrer de diverses manières des produits coûteux, en grande quantité, pour la fabrication des parfums (rose, mimosa, caroube, aiguille de pin, tabac, immortelle, camomille, etc.). Pour des raisons universitaires, je n'y suis resté qu'une dizaine de jours et mes collègues spéculaient sur les raisons de mon départ. Les travailleurs les plus jeunes qui travaillaient dans ce service

---

<sup>1</sup> Il y avait des ouvriers et des ouvrières de tous âges : des jeunes ouvriers et ouvrières (dont nombre de mère célibataires) comme des travailleurs plus âgés (souvent proches de la retraite). Aucun étudiant ne travaillait dans ce secteur (ce qui est souvent le cas dans ces périodes et ce type de mission).

mettaient à distance leur quotidien (et leur statut) au travers de projections d'avenirs (fantasmés) qu'ils considéraient comme des issues de secours vis-à-vis de leurs vies d'intérimaires à l'usine. D'autres, plus âgés, voyaient leurs aspirations lentement s'écrouler, comme André qui, au cours de son séjour à la vaisselle des absolus, a été considéré comme « trop vieux » pour pouvoir accéder à mon poste (moins dégradant physiquement mais surtout symboliquement) qui allait être vacant.

- Enfin, il y a eu *Aromatics*, l'usine vide. Après de nombreux rachats cette usine grasse de parfums et d'arômes (de plats préparés comme de produits ménagers) voyait sa production délocalisée à Madagascar (notamment pour la vanille). Avec le dernier des 400 employés mis au chômage et son fils intérimaire, nous avons vidé les locaux : démonté des racks, rempli des camions de matériel divers, etc. J'ai pu photographier cette immense usine abandonnée dans laquelle les odeurs persistaient au côté des traces que les ouvriers avaient laissées avant leur départ sur les murs de ces locaux maintenant silencieux et vides.



7. Usine désaffectée (Aromatics, Grasse 06)  
(Cl. P. Rosini)

## **TRAVAILLER AVEC LES INTERIMAIRES**

Ce bref exposé des espaces d'investigation donne un aperçu du contexte de cette recherche. Nous reviendrons au fil du texte sur ces différentes missions. Pour l'instant, je souhaite préciser les méthodes employées lors de cette enquête sur les intérimaires au travail. Ce parti pris soulève une question que je veux éclaircir d'emblée : pourquoi focaliser la recherche sur le travail dans la mesure où les intérimaires ont par définition des activités intermittentes qui comprennent de nombreuses périodes « chômées » ?

Depuis plusieurs dizaines d'années, les sciences sociales ont clairement démontré que la dichotomie travail/hors-travail était fictive révélant ainsi l'interpénétration constante de la vie privée et professionnelle. La frontière (car il en demeure une) est poreuse et d'autant moins hermétique pour cette forme d'emploi « temporaire » qui comprend des périodes d'activités et de non-activité salariée. Si l'approche se centre sur le travail (sur les lieux où il s'effectue), le hors-travail ne sera pas évacué de l'analyse pour autant (certains chapitres y seront plus directement consacrés). Néanmoins, l'intime et la vie privée<sup>1</sup> ne seront pas abordés directement dans cette Thèse même si ces thématiques affleurent dans les témoignages des intérimaires rencontrés. Il s'agira davantage d'étudier les façons dont ces dimensions peuvent s'inscrire et agir au cœur de l'activité de travail. De ce fait, je rejoins Anne Monjaret lorsqu'elle écrit que : « *Le hors-travail au travail est un objet de recherche qui apparaît utile à la compréhension de l'entreprise et des rapports sociaux qui s'y jouent*<sup>2</sup> ». Ce constat est d'autant plus pertinent lorsqu'il s'applique aux travailleurs temporaires. Je ne négligerai ni les périodes non travaillées, ni les aspirations et les conditions d'existence des intérimaires. Prendre en compte ces dimensions offre l'éclairage nécessaire pour aborder les représentations qu'ils se font de leur activité, de leur statut, de leur parcours et de leur usage de cette forme d'emploi. Nous verrons ainsi que leurs situations sociales « à l'extérieur » des unités de production peuvent nourrir ou entraver les mécanismes de sujétion qui s'opèrent au cours de leurs missions.

Pour étudier la condition d'intérimaire « non-qualifié », il m'est apparu nécessaire d'aller sur place, dans les unités de production (les « entreprises utilisatrices »), de rencontrer ces travailleurs afin de voir ce qui se joue dans leur quotidien. Du moins, c'est la démarche que j'ai adoptée et je propose ici de restituer ce parcours plus en détail. Dans un premier temps, je traiterai de ma posture sur le terrain basée sur une *immersion*<sup>3</sup> de plusieurs années en tant qu'intérimaire. Après avoir exploré les différentes facettes de cet outil méthodologique, nous aborderons des aspects plus personnels en lien direct avec la construction d'un objet de recherche qui me paraissait, à première vue, si familier. Il s'agira d'un retour réflexif sur ce sujet et sur les conditions d'enquête.

---

<sup>1</sup> Je pense notamment aux ouvrages d'Olivier Schwartz ou de Florence Weber.

<sup>2</sup> MONJARET Anne, SCHWARTZ Yves, 2012. Op. cit., p.369.

<sup>3</sup> Ce qui suit vise également à préciser ce que j'entends par ce terme largement galvaudé par le journalisme ces dernières années.

### *L'immersion comme outil privilégié*

L'accès au terrain et les méthodes employées par l'ethnologue sont des spécificités qui donnent le ton d'une recherche. Il existe de nombreux dispositifs d'investigation qui s'adaptent, plus ou moins bien, à chaque terrain particulier. L'immersion est un de ces dispositifs. Dans mon cas, celle-ci s'est progressivement imposée afin de réaliser un travail ethnographique sur une longue période. En effet, les entreprises utilisatrices n'étant pas favorables à une intrusion non-productive, cette démarche s'est révélée incontournable pour réaliser mes observations, le plus directement possible. Après avoir essayé plusieurs refus, je me suis fait employer comme intérimaire. Cela m'a permis de me confronter à de multiples situations de travail et de faire de nombreuses rencontres, tout en m'apportant un apport financier nécessaire pour pouvoir poursuivre mon parcours universitaire. J'ai également réalisé quelques observations plus « classiques » mais l'immersion, accompagnée d'entretiens, a constitué ma principale source de données.

Se faire embaucher pour des raisons scientifiques est une démarche qui est longtemps restée marginale<sup>1</sup>. Pourtant, dès les années 30, Simone Weil était « *entrée en usine* » afin « *d'entrer en contact avec la vie réelle* », « *être un des rouages d'une usine* » afin de saisir les « *conditions réelles qui déterminent la servitude ou la liberté pour les ouvriers*<sup>2</sup> ». Certains ont qualifié ce double travail d'« *observation participante*<sup>3</sup> », j'emploierai celui d'« *immersion* ». Cette pratique a été adoptée pour des motifs variés au cours de l'histoire, notamment par des romanciers<sup>4</sup> souhaitant plus de véracité dans leurs écrits. Après 1945, des prêtres ouvriers et des laïcs chrétiens ont travaillé parmi les ouvriers. Ils seront suivis, dans les années 60, par les « *établis* » issus des mouvements maoïstes et marxistes-léninistes qui s'épuiseront dans les années 70. Le livre de Robert Linhart<sup>5</sup> en est le plus célèbre témoignage : *L'établi*. L'auteur, comme Simone Weil 40 ans plus tôt, souhaite s'échapper d'un monde d'abstractions pour se confronter à l'âpre réalité du travail réel, comprendre de

---

<sup>1</sup> PENEFF Jean, 1996. « Les débuts de l'observation participante ou les premiers sociologues en usine », *Sociologie du travail*, n° 1/ 96, pp. 25-44.

<sup>2</sup> WEIL Simone, 2002. Op. cit., p. 13, p. 304, etc. La démarche de la philosophe est d'une grande rigueur, bien que souvent critiquée (elle travaille en usine et revendique la nécessité d'éprouver le malheur ouvrier pour vraiment le comprendre) sa posture rappelle à bien des égards celle de l'ethnologue sur son terrain (voir p. 217).

<sup>3</sup> PENEFF Jean, 1996. Op. cit., p.26 : « *On appelle observation participante en usine le fait, pour un sociologue, de participer, en tant que salarié, à la production dans l'entreprise pour en tirer l'information et la documentation la plus proche des faits et du travail concret.* »

<sup>4</sup> Jack London, par exemple, au début du siècle s'est immergé dans les bas-fonds de Londres afin d'en rapporter le quotidien : LONDON Jack, 1999. *Le peuple d'en bas*, Paris, Phébus.

<sup>5</sup> LINHART Robert, [1978] 2003. *L'établi*, Paris, Minuit.

l'intérieur l'exploitation, l'oppression, la classe ouvrière, etc. Réalités plus « bigarrées » que dans les théories<sup>1</sup>.

Dans cette optique, l'ethnologue se constitue comme une des sources de sa propre recherche. Des auteurs ont souligné la valeur heuristique de cette méthode qu'ils ont appliquée à des terrains aussi divers que ceux des entomologistes parisiens ou des pasteurs lapons<sup>2</sup>, comme Yves Delaporte. Ce dernier précise que « *cette méthode parmi d'autres* » donne un « *poids nouveau* » à la présence de l'observateur et lui permet d'intégrer « *dans son corps et son esprit certains éléments culturels du groupe étudié*<sup>3</sup> » (pour les actes techniques, notamment). Toutefois, le fait de s'exposer afin de découvrir les réalités du terrain ne va pas forcément de soi. En effet, on ne peut pas écarter le côté illusoire du fait « d'incarner » (au sens strict du terme) le quotidien des gens sur le terrain. Il reste que « l'apprentissage par corps » permet de saisir certaines logiques pratiques et de se prémunir contre certains présumés savants ou culturels. Cette position est défendue par Loïc Wacquant<sup>4</sup> qui s'est lui-même immergé dans l'univers des boxeurs à Chicago. Cette démarche peut également être appliquée sur le terrain des intérimaires français. A chaque mission, le chercheur, comme l'intérimaire, se doit d'acquiescer au plus vite les dispositions nécessaires à la réalisation des tâches, afin de pouvoir poursuivre son contrat, par exemple.

L'immersion ne constitue donc qu'une des « *recettes d'observation des faits* », pour reprendre l'expression d'André Leroi-Gourhan<sup>5</sup>, déployée afin d'avoir accès à cette dimension corporelle de la pratique. Néanmoins, il ne faut pas confondre la place et les motivations du chercheur qui observe une réalité avec celle des individus qui doivent la gérer au quotidien. Florence Weber écrit ainsi qu'« *une des différences sociale majeures [de l'ethnologue] avec les indigènes : il est celui qui peut partir*<sup>6</sup> ». Robert Linhart évoque également cet aspect à propos de son engagement politique en usine :

---

<sup>1</sup> Ibid, p.61.

<sup>2</sup> DELAPORTE Yves, 1993. « D'un terrain à l'autre. Réflexions sur l'observation participante », in DELAPORTE Yves, PETONNET Colette (dirs), 1993. *Ferveurs contemporaines. Textes d'anthropologie urbaine offerts à Jacques Gutwirth*, Paris, L'Harmattan.

<sup>3</sup> Ibid., p.339, il écrit aussi : « *La participation aux activités de groupe peut être le sésame qui délie les langues ou fait comprendre de l'intérieur ce qui est parfois si difficilement exprimable.* »

<sup>4</sup> WACQUANT Loïc, 2002. *Corps et Ame, Carnets ethnographique d'un apprenti boxeur*, Marseille, Agone. L'auteur tente de saisir le pugilisme, non pas avec un regard lointain mais avec son corps, en situation quasi-expérimentale. En outre,, il compare la boxe à un travail et non un art, « *un second travail, manuel et répétitif* » (pp.67-68) le corps est un outil de travail que le boxeur façonne.

<sup>5</sup> LEROI-GOURHAN André, 1968. « L'expérience ethnologique », in POIRIER Jean (dir.) 1968. *Ethnologie générale*, Paris, Gallimard, p.1819.

<sup>6</sup> WEBER Florence, 1989. *Le travail à côté, étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, EHESS, p.25. Jeanne Favret-Saada a elle aussi pris le parti de « *devenir son propre informateur* » et précise : « *Il ne m'échappe pas qu'il y a une disjonction radicale entre la visée qui est maintenant la mienne et celle de mes interlocuteurs du Bocage.* »

« La seule vraie différence avec mes camarades d'usine - parmi lesquels se trouvent bon nombre d'ouvriers improvisés venus des campagnes ou d'autres pays- c'est que moi, je pourrai toujours reprendre mon statut d'intellectuel. Je vis ma peine comme eux, mais je reste libre d'en fixer le temps. Je ressens très vivement cette différence, comme une responsabilité particulière. Je ne puis l'effacer. Quelle que soit la répression, elle ne m'atteindra jamais aussi durement qu'eux<sup>1</sup> ».

En effet, l'ethnologue est censé pouvoir quitter son terrain à tout moment (bien que cette proposition reste à nuancer concernant un jeune chercheur qui n'a aucun moyen de financement et dont l'avenir universitaire est loin d'être assuré). L'enquêteur et les enquêtés ne partagent pas les mêmes positions et n'auront pas les mêmes trajectoires, donc des réactions différentes face au monde social auquel ils sont confrontés. Ceci étant dit l'ethnologue qui « devient » intérimaire doit se plier aux normes en vigueur dans les entreprises : il doit s'adapter aux exigences que ce statut suscite (en terme de rendement, de savoir-faire technique et relationnel, etc.), s'il souhaite continuer son terrain. Ceci est d'autant plus probant pour ce qui est des rapports de subordination. L'occupation d'un poste de travail le place inévitablement dans les hiérarchies<sup>2</sup> des unités de production qui l'emploient par le biais d'une agence d'intérim. En outre, il est lié à ces entreprises par un contrat de travail, au même titre que ses collègues temporaires. L'ethnologue se doit de mener conjointement son activité salariée et son travail universitaire. Dès lors, un retour réflexif sur les conditions d'enquête s'impose<sup>3</sup>.

### ***De l'ethnographie en situation de travail***

Ma démarche ethnographique a constamment oscillé entre observation flottante<sup>4</sup> (accompagnée d'une prise de notes systématique), participation aux activités de travail et

---

[...] Pourtant, c'est une chose que d'y avoir accès [...] et une autre que d'en vouloir faire après coup la théorie. » FAVRET-SAADA Jeanne, 1977. *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard, p.47.

<sup>1</sup> LINHART Robert, [1978] 2003. Op. cit., p.81. A l'inverse, Simone Weil tient la position d'écarter « systématiquement tout ce qui pouvait me rappeler que cette expérience était une simple expérience » tout en se questionnant sur la légitimité d'une généralisation : WEIL Simone, 2002. Op. cit., p.217.

<sup>2</sup> Sur cette question, inhérente à toute recherche de terrain, voir l'ouvrage collectif : LESERVOISIER Olivier (dir), 2005. *Terrains ethnographiques et hiérarchies sociales*, Paris, Karthala.

<sup>3</sup> Nicolas Flamant écrit que « l'analyse réflexive des conditions de production de la connaissance est un moyen essentiel autant qu'une condition incontournable d'une connaissance anthropologique des logiques politiques dans l'entreprise ». FLAMANT Nicolas, 2005. « Observer, analyser, restituer. Conditions et contradictions de l'enquête ethnologique en entreprise », *Terrain*, n° 44, p.151.

<sup>4</sup> J'emprunte ce terme à : PETONNET Colette, 1982. « L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, vol.22, n°4. L'auteure précise au cours de l'article (p.39) que cette méthode « consiste à

observations plus « focalisées » lors des retours sur mes terrains. Il m'a fallu rester disponible afin de découvrir et d'analyser des situations dans lesquelles je n'occupais pas une position d'ethnologue mais d'intérimaire.

Participer aux activités de travail tout en effectuant une recherche universitaire présente ainsi le risque de faire perdre en qualité l'observation. L'ethnologue doit redoubler d'efforts et de vigilance pour ne pas « laisser passer » des données tout en travaillant, le plus souvent, à un rythme soutenu. Ce qui n'est pas sans présenter certaines difficultés techniques.

En premier lieu, la fatigue. Après une journée de travail en usine ou en tant que manœuvre sur un chantier, il est souvent dur de trouver la force de retranscrire en détail toutes les informations dont on a été le témoin<sup>1</sup>. Prendre des notes tout en travaillant n'est pas une mince affaire, j'ai donc usé de nombreux stratagèmes pour être le plus discret possible et pour m'aménager des temps d'écriture durant ces journées laborieuses. Mon principal « outil » était un carnet de terrain assez petit que je pouvais dissimuler dans la poche arrière de mon jean ou de mon bleu de travail. J'utilisais également tout support où inscrire télégraphiquement mes expériences (les étiquettes à coller sur des fardeaux, par exemple). Les pauses (lorsqu'elles étaient solitaires), souvent isolé dans ma voiture, étaient réservées à compléter mes notes par des expressions entendues dans la journée, des mots, des situations vécues et parfois des concepts à réfléchir. J'écrivais également dès la fin de journée, juste après avoir pointé et avant de ramener ma feuille d'heures à l'agence. Puis une fois arrivé chez moi, je retranscrivais sur un cahier « intermédiaire » ces bribes pour en faire des phrases compréhensibles. Ces chroniques - où se mêlent des descriptions, des paroles, des tâches, des sentiments et pistes de réflexions théoriques - m'ont servi de support mémoriel pour saisir cette expérience. J'ai regretté d'avoir parfois négligé ce travail de retranscription (souvent à cause de la fatigue) et de ne plus comprendre les mots éparpillés que j'avais discrètement et difficilement inscrits sur des bouts de papier. C'est l'inconfort et le risque de l'immersion prolongée<sup>2</sup>.

---

*rester en toute circonstance vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à la laisser « flotter » afin que les informations la pénètre sans filtre, sans à priori, jusqu'à ce que des points de repères, des convergences, apparaissent et que l'on parvienne alors à découvrir les règles sous jacentes. »*

<sup>1</sup> Robert Linhart note à ce sujet : « *Quand j'avais compté mes cent cinquante 2 CV et que, ma journée d'homme-chaine terminée, je rentrais m'affaler chez moi comme une masse, je n'avais plus la force de penser grand-chose, mais au moins je donnais un contenu précis au concept de plus-value.* » Op. cit., p.140.

<sup>2</sup> Il faudrait également souligner ce que l'on pourrait appeler « le confort » de la participation. Lorsque l'on travaille avec les enquêtés, on a moins besoin de trouver une place. En effet, le chercheur qui étudie un milieu de travail, et qui semble immobile quand les autres s'affairent, peut être pris à parti, moqué, l'utilité de sa recherche et de sa posture peuvent être dénigrées, etc.

Le surplus d'informations mêlé à l'activité pratique quotidienne nécessite cette réécriture. Il m'a fallu re-noter et réécrire plusieurs fois pour garder vivace la mémoire des événements, du corps et des affects qui risquent de se perdre dans le flot des tâches à effectuer, des rencontres et du travail. Voici un exemple de mes deux « types » de carnets de terrains qui rendent compte d'à peu près deux heures d'une journée passée dans une usine (PME) d'arômes alimentaires :

Lundi 3 décembre 2007 : IPRA.

Premier carnet : « ... Palettes critiques, sortir, traces. Où les poser pour ne pas gêner. Nettoyer, frigo, 50aine, chef ? Non intérimaire : « T'es là depuis aujourd'hui ? Intérimaire à Robertet ; comme son fils, « y a pas d'âge hein ? » Tentatives, raté déçu. Jérôme ! (Frère de Christophe), embauché depuis peu, en retard pour manger, ça pue le pet et la sueur. Mes mains, sandwich = mauvaise idée. Retour... »

*(Extrait de notes rédigées en pause-déjeuner dans ma voiture dans la Zone industrielle de l'Argile (Mouans-Sartoux, 06). Leur rapidité est due à mon retard et ma pause trop courte pour retranscrire convenablement l'ensemble de la matinée).*

Carnet intermédiaire (le soir même) :

... « Un transpalette est mis à ma disposition pour sortir la palette souillée d'arômes (figue principalement). Après avoir entreposé sur le quai extérieur des bidons gondolés par le produit fermenté, je manœuvre dans cet espace confiné afin de glisser les palles en fer sous les planches en bois (ou en plastique pour la seconde). Le produit (qualifié de nocif par les employés) colle, la palette qui se détache difficilement puis brusquement. Je laisse une traînée pourpre sur mon passage à travers tout l'atelier : les roues du transpalette ayant roulées sur le produit. Je dépose les palettes à côté de la grosse vaisselle, dehors, près du Kärcher en m'assurant qu'elles ne gênent personne. Je les rincerai cet après-midi. Pour l'instant, je nettoie les traces jusqu'au « frigo » où une énorme tache à la consistance du caramel durci m'attend. C'est à ce moment qu'un homme d'une cinquantaine d'années m'interpelle : « - t'es là depuis quand ? Aujourd'hui ?

- Oui, je suis intérimaire, pour quelques jours, je ne sais pas trop si...

- T'étais où avant ? »

Je lui explique alors que ma dernière mission s'est déroulée à Robertet et il enchaîne : « Ah Robertet ! Je connais, mon fils y travaille en ce moment. Moi aussi je suis intérimaire, il n'y a pas d'âge, hein ? ». Puis il repart, aussi vite qu'il a surgi, vaquer à ses

activités. Je suis déçu, resté sur ma faim, j'aurais aimé parler plus longuement, je n'ai même pas eu l'occasion de rebondir. Nous devons travailler.

Peu après, je me rends dans le coin de l'atelier où il travaille, prétextant chercher des gants mais surtout pour poursuivre notre bref échange. Il est occupé avec un responsable, ce n'est pas possible. C'est alors que je rencontre Jérôme, le frère de Christophe [ancien collègue, surnommé « le manouche » lors de sa mission à Profalu]. Il me donne de ses nouvelles et me parle un peu de lui. Cet ouvrier a lui aussi été intérimaire pendant plusieurs années à Robertet et a obtenu un CDI dans cette petite usine depuis peu (il y travaille depuis deux ans). Mais nous sommes à nouveau interrompus, par l'horloge cette fois-ci. Nous sommes en retard pour aller en pause ! Personne ne m'a invité à l'accompagner et la plupart sont déjà partis. Je décide alors de manger dans la zone afin de m'éloigner de ces odeurs fort désagréables. Garé à coté de « mon » ancienne usine (Profalu), je m'aperçois que l'odeur m'a suivie. Bien que je me sois consciencieusement lavé les mains et que je me sois changé, j'empeste. Mes doigts, ma peau, sont imprégnés par cette odeur indescriptible, quasi organique, émanant du mélange des fragrances alimentaires. Ce sandwich n'est pas une bonne idée.

J'y retourne, en pensant à la grosse tache de figue durcie que je dois faire disparaître avec un balai brosse, une éponge, et de l'eau chaude, un peu écéuré<sup>1</sup> » ...

Ces extraits montrent les limites de cette démarche. Il est difficile de vivre et de penser de manière rigoureuse ces situations distinctes (d'avoir des objectifs de chercheur et d'intérimaire, d'allier travail de manutentionnaire et recherche universitaire, etc.). On voit que, sur le terrain, je n'ai eu qu'un accès limité aux espaces de travail. Cet extrait me permet également de souligner que les échanges sont sans cesse interrompus. Il s'agit de bribes de conversations disséminées sur plusieurs heures, voire plusieurs jours, selon les aléas des rythmes et des activités à effectuer. Les échanges que l'on observe au travail sont brefs mais ils ont une importance déterminante pour l'ethnologue qui « guette » les discours. Les travailleurs formulent quelques réflexions en même temps qu'ils réalisent leurs tâches et n'ont pas forcément le temps de développer leurs propos sans être débordés par le flux de leur activité. Les conversations continuent dans les têtes<sup>2</sup> - face aux machines, manipulant les

---

<sup>1</sup> J'ai choisi de livrer ces matériaux bruts, sans soigner l'écriture mais tels qu'ils étaient manuscrits, avec leurs défauts. Le premier extrait révèle par sa forme le manque de temps et le second par la fatigue. Il est difficile de travailler son écriture tant les retranscriptions de journées entières prennent du temps. Ici, il s'agit des réflexions qu'on entraîne deux heures de travail pauvres en conversations. Retranscrire quelques minutes ou un processus technique, même très sommairement, peu prendre plusieurs heures ; à l'inverse, quelques minutes peuvent suffire pour rendre compte de certaines longues journées moins denses en événements et en matériaux.

<sup>2</sup> Sur cette question, voir : BOUTET Josiane (dir), 1995. *Paroles au travail*, Paris, l'Harmattan (notamment l'article de Catherine Teiger, « Parler quand même : les fonctions des activités langagières non fonctionnelles »).

outils - et les précisions, fragmentées, de leurs réflexions sont éparpillées dans le temps. Une immersion longue permet d'identifier les thèmes récurrents, d'entrer plus en profondeur dans ces réflexions exprimées de manière entrecoupée (comme dans les histoires de vie que l'on peut retracer *a posteriori*).

○ Garder ses distances ?

Multiplier les textes afin de saisir les expériences vécues avec le recul nécessaire permet aussi de garder la trame des contextes et des conditions d'énonciation. Cette distance que je me suis efforcé de construire est spécifique à une ethnologie du proche<sup>1</sup>. André Leroi-Gourhan notait : « *Il est indifférent que l'étude puisse s'appliquer au groupe même de l'observateur, comme dans l'ethnologie française, car dans la pratique ce dernier n'aura de clairvoyance que dans la mesure où il se fera étranger à son propre milieu*<sup>2</sup> ». En prenant pour objet la société dans laquelle il vit, le chercheur se fait acteur du champ qu'il étudie<sup>3</sup>, d'autant plus lorsqu'il participe aux activités de travail sous le même statut que les « observés ». En retranscrivant ses expériences « à chaud » on s'aperçoit également de la place des émotions<sup>4</sup>. En garder la trace permet de les traiter comme de véritables données d'enquête<sup>5</sup>. Cette démarche présente le risque, pour l'ethnologue qui est pris dans des logiques qu'il est sensé dévoiler, de perdre cette distance nécessaire pour effectuer un travail de recherche sérieux. D'où la nécessité d'inscrire ce matériau brut et d'y revenir, après un laps de temps, à « froid » et à plusieurs reprises.

Jeanne Favret-Saada<sup>6</sup> insiste sur cet aspect inhérent à toute enquête de terrain prolongée. Elle opte pour tirer parti de ce « *mouvement de va et vient entre la « prise » initiale et sa « reprise » théorique* » et préconise de ne pas s'en « *déprendre*<sup>7</sup> ». Sur son terrain mené dans le Bocage, l'auteure est prise dans les opérations des sorciers, des désorceleurs et des ensorcelés selon la place qui lui a été accordée. Elle a donc du participer, souvent malgré elle,

---

<sup>1</sup> A ce sujet voir : GUIGO Denis, 1992. « Perspectives ethnologiques dans les organisations modernes », *L'Homme*, XXXII, n°121, pp.47-65. Cette conception s'applique à l'immersion bien que, par ailleurs, Denis Guigo ait souligné qu'il n'était pas nécessaire d'occuper un poste de travail pour comprendre les mécanismes de l'entreprise : GUIGO Denis, 1991a. « Anthropologie et industrie », *Journal des anthropologues*, 43-44, pp.39-43.

<sup>2</sup> LEROI-GOURHAN André, 1968. Op. cit., p.1817.

<sup>3</sup> ALTHABE Gérard, 1990. « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, n°14.

<sup>4</sup> Question longtemps considérée comme un sujet tabou de la discipline, comme l'atteste la polémique qui suivit les publications posthumes des carnets de Malinowski. MALINOWSKI Bronislav, [1967] 1985. *Journal d'ethnographie*, Seuil, Paris.

<sup>5</sup> GHASARIAN Christian, 1997. « Les désarrois de l'ethnologue », *L'Homme*, Tome 37, n°147, pp.189-198.

<sup>6</sup> FAVRET-SAADA Jeanne, 1977. Op. cit.

<sup>7</sup> Ibid., p.33.

aux activités magiques. Ainsi, ce qui est valable pour l'ethnologue pris dans le domaine de la sorcellerie l'est également pour celui qui étudie le travail. Dans mon cas, je suis pris par l'activité salariée que je dois effectuer. Engagé par un contrat de travail, positionné dans une hiérarchie, devant me conformer à des règles formelles et informelles mais surtout *pris* par un rythme et un rendement imposés par l'organisation du travail en flux tendus qui influe sur mes collègues – temporaires ou permanents – avec qui je partage le contact avec les substances, les opérations sur la matière avec des instruments qui provoquent, à des degrés différents, des peurs, de la fatigue et de l'incertitude<sup>1</sup>. Souvent « trop pris », trop imprégné par ce quotidien d'intérimaire comme par les rapports de forces propres à chaque activité de travail et vis-à-vis desquels il faut trouver une posture adéquate.

Il n'est pas rare que l'ethnologue soit entraîné dans des mécanismes de pouvoir à son insu, cependant l'immersion l'y plonge directement, non pas en tant qu'autorité scientifique à instrumentaliser, mais comme n'importe quel autre travailleur dont-il partage, même temporairement, le statut. Everett Hughes écrit que : « *La dialectique sans fin entre le rôle du membre (qui participe) et celui d'étranger (qui observe et rend compte) est au cœur du concept même de travail de terrain*<sup>2</sup> ». Cette phrase rencontre une résonance particulière face à mon parcours personnel marqué précocement par le travail intérimaire. Cette caractéristique peut être perçue comme une entrave vis-à-vis du « regard distancié » et de la posture d'extériorité souvent préconisée en ethnologie. Néanmoins, il arrive aussi que l'ethnologue soit sévèrement catalogué, ce qui amène ses données à être biaisées<sup>3</sup>. Les différences langagières ou « culturelles » peuvent nuire à l'acceptation du chercheur (comme à celle de l'intérimaire). Avoir des « manières de manutentionnaire » plus que « d'étudiant<sup>4</sup> », m'a permis d'éviter certains malentendus et maladresses sur le terrain ou lors des entretiens. Je signalerai « en passant » que la situation inverse s'est parfois révélée plus problématique (avoir des manières de manutentionnaire à l'université).

---

<sup>1</sup> Notamment vis-à-vis de la durée effective de la mission d'intérim.

<sup>2</sup> HUGHES Everett C., 1996. *Le regard sociologique*, Paris, EHESS, p. 275.

<sup>3</sup> Il existe de multiples manières d'être « catalogué » sur son terrain. Je n'aborderai pas de manière centrale la question de l'âge et du sexe de l'ethnologue, bien que le fait d'être un jeune homme qui travaille en intérim pendant de longues périodes hors des vacances scolaires ait forcément influé sur la place que j'ai occupée dans les diverses missions effectuées. Sur ce point, voir : FOURNIER Pierre, 2006. « Le sexe et l'âge de l'ethnologue : éclairants pour l'enquête, contraignants pour l'enquêteur », *ethnographiques.org*, n°11. [En ligne : <http://www.ethnographiques.org/2006/Fournier.html>]

<sup>4</sup> Bien que les catégories « étudiants » et « ouvriers » ne soient pas des entités figées et qu'une distinction binaire de ce type est caricaturale bien qu'elle soit fréquemment mobilisée dans les discours. On songe ici à la distinction entre les « gars de la rue » et les « gars de la fac » de WHYTE William F., 1995. *Street corner society*, Paris, La découverte.

Aussi, pour éviter de rester cantonné dans un rapport pratique aux activités et dans l'objectif d'avoir de la matière à saisir théoriquement, j'ai parfois dû me forcer à « mettre les pieds dans le plat ». Les erreurs et les impairs se révèlent souvent déterminants dans la production de connaissances des règles sous-jacentes d'un groupe. Il m'a donc fallu aller à l'encontre de certaines intuitions pratiques que je savais structurées par mon passé social, poser des questions « qui ne se posent pas » par exemple, ou, faire volontairement preuve de naïveté. Bien que pénibles pour moi, ces bévues conscientes m'ont permis de mieux comprendre mon terrain. Par exemple, notre « déformation professionnelle », qui consiste à répertorier et avoir une connaissance encyclopédique des objets et des techniques, m'a valu quelques réflexions (ce savoir, nous le verrons, n'est pas forcément nécessaire pour réaliser son travail). Cet aspect m'a particulièrement frappé, lors d'une mission en usine de parfum, lorsqu'un stagiaire me « mâcha » le travail en posant des questions sur le fonctionnement de l'atelier des « Absolus ». Voici un extrait rédigé le soir même sur mon carnet intermédiaire :

Extraits de la semaine du 7 au 12 janvier 2008 au service des « Absolus » de Robertet :

... « Vers 10 h, un jeune homme d'une vingtaine d'années arrive dans le service. Elancé, élégant et arborant une coupe de cheveux improbable parmi mes collègues ouvriers, intrigués par sa présence. Sa tenue vestimentaire et sa posture détonnent dans ce service réputé « dur » où tout le monde arbore des « blancs » de travail mouchetés par les produits salissants. Ses chaussures italiennes pointues et onéreuses contrastent avec nos chaussures de sécurité usées. Nous apprenons qu'il fait un stage. Jean-Luc, le responsable, m'interpelle : « *emmène le à la lingerie qu'il se change* ». Sur le chemin, j'en profite pour avoir plus de précision. Il s'appelle Edouard et doit « *regarder comment fonctionnent les services* ». Il reste évasif sur ses études de commerce précisant seulement qu'il doit « *partir à l'étranger dans d'autres Robertet* ». [...]

Edouard serait le petit fils du « grand patron ». Arrivé en retard après la pause déjeuner certains lancent « *Il n'a pas fini son homard sûrement !* ». A son retour il pose beaucoup de questions et Pierre<sup>1</sup> est réticent à lui répondre. Il me dit « *Moi, je suis pas payé pour ça. C'est sûr que lui il ne va pas rester travailler. Toi, je t'explique le boulot parce que tu vas devoir le faire avec nous. Lui, avec sa tenue... On voit tout de suite que c'est pas un ouvrier.* » Toujours est-il qu'Edouard pose des questions que je ne pourrai poser, il facilite mon intégration et ma légitimité pour poser à mon tour les questions qui m'intéressent. Il demande comment les choses fonctionnent et donne des coups de main (il a malencontreusement déchiré un tissu qui sert de filtre sur une cuve, mais personne ne

---

<sup>1</sup> Agent de production de 36 ans qui est resté deux ans intérimaire à la vaisselle de ce service et embauché depuis deux ans en CDI aux batteuses.

l'a réprimandé). La différence entre nous réside dans le fait que [en tant qu'intérimaire] je dois apprendre les actions afin de les effectuer et non pour en connaître les raisons (d'où l'inconvénient de ma position d'intérimaire pour ma recherche). Edouard m'aide à comprendre mon terrain, bien qu'il se heurte fréquemment aux manques de connaissances des ouvriers qui ne connaissent que très rarement le fonctionnement réel des machines qu'ils utilisent et la finalité des tâches qu'ils effectuent<sup>1</sup>. »...

Il serait prématuré de multiplier les exemples sans empiéter sur l'analyse. Mais il m'est également arrivé de demander des précisions aux titulaires sur le lieu de production (l'activité principale, celle des différents services, etc.) tout en sachant pertinemment que ces questions susciteraient de l'étonnement ou de l'agacement. Pour beaucoup d'ouvriers, je n'étais pas concerné par ces informations : un intérimaire est là pour exécuter, pas pour comprendre. De plus, la main d'œuvre intérimaire est par définition temporaire et ces questions auraient pu être considérées comme une tactique visant à être embauché ou comme du simple « fayotage ». On comprend alors que poser des questions qui ne se posent pas, tout en occupant ce statut si précaire, est quelque peu suspect, voire nuisible, en ce qui concerne l'intégration aux équipes et l'avenir de la mission. Ayant été socialisé professionnellement dans ce régime d'emploi, j'avais conscience de cette difficulté qui s'ajoutait à mon travail d'observation.

Dès lors, la place que les titulaires peuvent m'assigner sur le terrain est ambiguë. Partagé entre des préoccupations universitaires et le travail temporaire, mon comportement est souvent difficile à cerner pour mes interlocuteurs. En effet, être un intérimaire de mon âge (de 22 à 29 ans lors de l'enquête), qui travaille à n'importe quelle période de l'année, me confère une place. Mes collègues présument la plupart du temps que je ne suis toujours pas parvenu à obtenir un poste fixe (quelqu'un de malchanceux, un « galérien »). Cet avis se confirme lorsqu'ils observent mon attitude au travail. Ainsi, je pense que mes questions décalées les déroutent et contrastent avec l'image qu'ils se font de moi. Toujours est-il que la place que l'on m'attribue ne cesse de fluctuer, principalement lors des missions « longues ».

Prenons l'exemple de Profalu. Comme je l'ai signalé, j'ai travaillé dans cette usine après avoir stoppé mes études durant l'année 2002-2003. Intérimaire, postulant à l'embauche et partageant le quotidien des horaires décalés, j'avais acquis une certaine légitimité. Le travail dans ce secteur de l'atelier n'avait plus de secret pour moi, ce qui m'avait amené à former

---

<sup>1</sup> Je poursuivrai cette réflexion avec Edouard sur cette question que je me propose d'approfondir dans cette Thèse.

intérimaires et titulaires aux postes de travail principaux. Alors considéré comme quelqu'un « qui reste », j'ai brusquement choisi de reprendre mes études, encouragé par mes collègues. Ayant décidé de faire une recherche sur le travail en intérim, je suis retourné dans cette usine, passant ainsi du statut d'ancien collègue à celui d'étudiant effectuant une recherche et qui ne fera sûrement « *que passer* ». Mon accès au terrain était privilégié, mon « intégration » en son sein était justifiée par mon passé de « semblable » et par ma situation actuelle de demandeur de travail (un intérimaire qui est tenu par un besoin financier dans ce cas). Je n'ai pas eu besoin d'événement majeur<sup>1</sup> pour me faire accepter par l'atelier. Les relations d'interconnaissances ont permis des réflexions en profondeur de la part des intervenants, mais cet aspect peut être aussi une difficulté. En effet, souvent « on » ne dit pas parce qu'on croit que l'interlocuteur « sait », il a donc fallu répéter régulièrement des phrases du type « *explique moi comme si je ne le savais pas* » ou passer par des reformulations et insister sur des aspects qui semblaient « naturels », comme allant de soi. Le chercheur suscite des questionnements à propos de savoir-faire pratiques qui ne sont pas immédiatement objectivés<sup>2</sup>. C'est pour cela que j'ai fait le choix d'effectuer mes entretiens plusieurs fois avec les mêmes personnes car bien souvent les réponses viennent quelques jours plus tard, les avis changent, etc. Mes interlocuteurs expriment souvent le besoin de revenir me parler de certains aspects du travail intérimaire qui ne leur étaient pas venus à l'esprit durant les entretiens. Il arrive également que de par cette position l'ethnologue se trouve en position délicate avec ses « informateurs » qui peuvent le taquiner sur ce changement de rôle<sup>3</sup>.

Dans cette seule usine j'ai occupé plusieurs places qu'il convient de situer et d'analyser. Florence Weber note à ce propos :

*« C'est finalement par l'analyse de toutes les places qu'on lui assigne, parallèlement ou successivement, que l'ethnologue pourra comprendre à la fois ce qu'on lui dit et ce qu'il observe - puisqu'il saura à qui l'on dit et à qui l'on montre. Mais cette analyse lui dévoilera aussi l'espace des positions et des relations non pas statistiquement, mais dans*

---

<sup>1</sup> Je pense ici au fameux exemple de Clifford Geertz qui, grâce à une descente de police après un combat de coqs balinais, l'aurait fait passer « *sur le champ* » d'une situation extérieure à la participation à la vie de la communauté. GEERTZ Clifford, 1982. *Bali. Interprétation d'une culture*, Paris Gallimard, p.170.

<sup>2</sup> « *La relation d'enquête elle-même, en créant une situation d'interrogation théorique dans laquelle l'informateur interrogé, s'interroge sur ce qui, jusque là, ne faisait pas problème, allait de soi, n'introduit-elle pas une altération essentielle, capable d'affecter toutes les informations recueillies d'un biais beaucoup plus grave que toutes les distorsions de l'ethnocentrisme ?* » BOURDIEU Pierre, 1988. « Introduction » in RABINOW Paul, 1988. *Un ethnologue au Maroc*, Hachette, Paris, p. 13.

<sup>3</sup> Sur ce point, voir : MAMMERI Mouloud, BOURDIEU Pierre, [1985] 2003. « Du bon usage de l'ethnologie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°150, p.14.

*leur processus même de constitution, dans les luttes quotidiennes pour leur maintien ou leur transformation<sup>1</sup> ».*

L'interlocuteur parle-t-il au collègue ou au chercheur<sup>2</sup> ? Nous l'avons vu, la frontière se brouille lorsque nous participons à l'activité. Ainsi, les propos recueillis ne sont pas tenus à un néophyte mais à un intérimaire qui travaille sous ce statut depuis plusieurs années. Etre placé sous un même contrôle hiérarchique et partager la pénibilité du travail, permet toutefois de tisser des relations de complicité, beaucoup plus rapidement qu'être dans la position d'observateur distant qui doit progressivement acquérir la confiance des travailleurs sur le terrain. L'empathie<sup>3</sup> qui en découle semble annuler certains écrans institutionnels et hiérarchiques. Il reste néanmoins à traiter de la question de l'annonce, lorsque le chercheur dévoile sa démarche scientifique à ses interlocuteurs.

○ S'annoncer

Nous avons vu dans le cas de Profalu que mon enquête s'est déroulée à la connaissance de tous. Les positions, lentement établies, d'ancien collègue et de chercheur n'ont pas été incompatibles. Cela n'a pas été toujours le cas lors d'autres missions d'intérim où j'ai constamment oscillé entre observation « incognito » et « annoncée<sup>4</sup> ». Toutefois, je n'ai jamais fait part de mon travail de recherche aux agences d'intérim qui m'ont employé (pour continuer à obtenir des contrats). Je ne me suis annoncé qu'à mes collègues de travail ou au proche encadrement, évitant ainsi toute assimilation avec la Direction des entreprises (où je n'étais qu'un « intérimaire » de plus).

Déclarer sa position d'observateur n'est pas toujours aisé. Ceci étant dit, j'ai souvent ressenti le besoin de faire part de ma recherche aux ouvriers avec qui je partageais des instants de vie au travail. En effet, je me suis parfois senti coupable d'observer, à l'insu des intéressés, leurs actions et de prêter une attention « particulière » à leurs propos, sans que ceux-ci ne sachent

---

<sup>1</sup> WEBER Florence, 1989. Op. cit., p.24.

<sup>2</sup> Pour son terrain Jeanne FAVRET-SAADA écrit qu'il est important de « savoir à qui chaque « informateur » croit s'adresser, puisqu'il tient des discours si radicalement différents selon la place où il situe son interlocuteur » (1977, op. cit., p.36).

<sup>3</sup> Sur ce point, voir : GALLENGA Ghislaine, 2002. *Pour une ethnologie du service public. Lecture diachronique du fonctionnement d'une entreprise. La régie des transports de Marseille*, Thèse de Doctorat, Aix-Marseille I, p.49. Ainsi que : GALLENGA Ghislaine, 2008. « L'empathie inversée au cœur de la relation ethnographique », *Journal des anthropologues*, n°114-115, pp.145-161.

<sup>4</sup> Pierre Fournier revient sur ces catégories en analysant les travaux et les postures d'enquêtes de Donald Roy et de Michael Burawoy, qui ont effectué leur observation participante dans la même usine à trente ans d'intervalle : l'un « incognito » et l'autre passant par la Direction. FOURNIER Pierre, 1996. « Deux regards sur le travail ouvrier, à propos de Roy et Burawoy, 1945-1975 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°115.

les objectifs de cette écoute attentive. Ces préoccupations « éthiques » étaient accompagnées de la crainte que cette révélation ne nuise à mon travail d'enquête ainsi qu'à mon avenir au sein des unités de production (sachant, par expérience, que ma mission pouvait s'achever précocement). Ensuite, il a fallu trouver l'opportunité pour s'annoncer, choisir le bon moment. Lors des missions courtes (de quelques jours à deux semaines), les salariés ne m'adressaient pas « vraiment » la parole. Parfois, ils n'ont même pas cherché à connaître mon prénom. Dans ces conditions liées à mon statut hiérarchique, il aurait été plutôt incongru de parler de ma recherche, de l'ethnologie, etc. De plus, l'activité soutenue de travail ne facilite pas les explications. Il m'est également arrivé de travailler avec plus de cinquante personnes, intérimaires ou titulaires, dans la même journée, etc. J'ai donc choisi de m'annoncer lorsque j'avais déjà établi une certaine proximité avec mes collègues de travail. Cela permis d'atténuer l'assimilation de mon travail de recherche avec celui d'un espion<sup>1</sup> aux motivations occultes. Saisir l'opportunité de s'annoncer ne se fait pas sans l'appréhension de la réaction de ses collègues qui peuvent se sentir floués par cette révélation trop tardive<sup>2</sup>.

Parfois ce sont certains évènements qui poussent le chercheur à dévoiler sa démarche universitaire, surtout pour ne pas avoir à mentir. Voici un exemple issu de mon terrain, au service des « compositions » à Robertet :

Daniel, un des responsables, passe me voir depuis deux jours. Il a repéré mon nom de famille sur ma feuille d'heures et a découvert que j'étais à l'école avec son fils. Depuis plusieurs jours, il insiste sur la pénibilité de mon travail à la laverie. Il semble embarrassé de ne pas pouvoir m'obtenir un poste plus valorisant, à ses yeux. Il s'interroge sur mon parcours, « *pourquoi suis-je là ?* » Il n'ose pas vraiment aborder le sujet frontalement et je ne trouve pas le moyen d'expliquer ma situation réelle. Aujourd'hui, il s'attarde quelques minutes pour me parler, pendant que je m'échine avec mon pistolet à eau sur une « cuve carrée ». Il me dit « *ah ! c'est pas marrant ici hein ? Mais au fait t'as fait des études toi ?* » L'occasion, bien que soudaine, me donne la possibilité de lui expliquer ma situation et mon travail de Thèse. Il se contentera de me dire « *c'est sûr, l'ethnologie ça doit pas mener bien loin... Si un poste se libère, tu peux avoir une bonne place ici.* » Puis il repart. Dans ma lancée, je l'annonce à Valérie avec qui je partage la laverie depuis plusieurs semaines. Je commence par lui dire que je suis étudiant et que je m'intéresse à l'intérim afin d'engager la conversation. Elle ne l'engagera pas. Elle ne me demandera rien, ni mon niveau d'étude, ni ma discipline, ni... rien. Elle semble juste un peu étonnée

---

<sup>1</sup> Voir par exemple RENAHY Nicolas, 2006. « 'L'œil de Moscou', devenir porte parole d'un groupe illégitime », *ethnographiques.org*, n°11, en ligne <http://www.ethnographiques.org/2006/Renahy.html> ; ainsi que GALLENGA Ghislaine, 2002. Op. cit., pp.57-66.

<sup>2</sup> Ibid., p.51.

que je sois étudiant. Un étudiant étrange qui ne va pas en cours et qui trime dans une laverie d'usine. Je lui demande alors si elle serait d'accord, pour faire un entretien avec moi, elle me répond juste : « faut voir... ». Difficile de parler et de travailler en même temps, surtout que la fin de journée est chargée et que je dois faire ma tournée de poubelle. (Notes de terrain)

Je pourrai multiplier les exemples de ce type. Ainsi, lorsque j'ai annoncé mon travail à mes autres collègues leurs réactions ont été similaires. Certains complètement indifférents, d'autres m'ont posé quelques questions qui, je pense, étaient le résultat d'une curiosité polie. Annoncer ma recherche a suscité moins de réactions que de révéler mon statut d'étudiant. Souvent, mes interlocuteurs ne m'ont pas cru. A d'autres moments, j'ai dévoilé ce statut parce qu'on me proposait quelques avancées vers le CDI. Ceci, dans un souci de déontologie mais également pour ne pas prendre la place d'autres intérimaires pour qui ces propositions comptaient plus. J'ai tenté de leur expliquer la particularité de ma situation, mais les pauses trop courtes ne favorisent pas les discours sur des préoccupations déontologiques et épistémologiques à propos ma position de chercheur et d'intérimaire. De plus, il existe une multitude de sujets plus attrayants, avant de retourner dans un atelier d'usine, et je comprends parfaitement que mes collègues préféreraient parler de foot, de voitures, de filles, etc., plutôt que de m'écouter me justifier sur un questionnement éthique concernant une position à laquelle ils n'accordaient pas plus d'importance et qui ne modifiait en rien leurs existences et leurs conditions de travail.

Robert Linhart nous livre à plusieurs reprises ce genre de réactions lorsqu'il fait part à ses collègues de son « établissement » :

*« J'entreprends d'expliquer mon « établissement » à tous ceux que je pense connaître suffisamment. Si nous devons agir ensemble, le dissimuler serait malhonnête.*

*L'« établissement », j'en avais déjà parlé à Sadok, presque par hasard, parce que c'était venu dans une conversation, à l'usine. Je lui avais dit que je n'étais pas vraiment ouvrier, que j'avais fini des études pour être professeur. Il m'avait écouté avec un scepticisme indulgent, doutant visiblement que l'on pût choisir une vie semblable sans y être contraint. Un peu la réaction du détenu auquel le nouveau, à peine arrivé dans la cellule, proclame : « Moi, c'est un cas à part, je suis innocent ! » Cause toujours, mon bonhomme, pense l'ancien, on connaît la chanson ». [...] La plupart des autres ne sont guère frappés par la chose. [...] Et puis, très vite, cela passe dans le tableau général des caractéristiques individuelles auxquelles, par habitude, on ne prend plus garde. Plus personne ne m'en parle. [...] Vu de l'usine, ce n'est finalement pas grand chose. Chacun*

*de ceux qui travaillent ici a une histoire individuelle complexe, souvent plus passionnante et plus tourmentée que celle de l'étudiant qui s'est provisoirement fait ouvrier. [...] Je ne suis ni l' « ouvrier » ni l' « établi ». Je suis « la personne qui travaille aux balancelles ». Et ma particularité d' « établi » prend sa place anodine dans l'enchevêtrement des destins et des cas d'espèce<sup>1</sup>.*

Les réactions de mes collègues correspondent largement aux descriptions de l'auteur. Dans mon cas, je suis l' « intérimaire » qui travaille dans tel ou tel poste, à qui l'on fait faire les tâches les moins valorisées et qui risque de voir sa mission s'arrêter du jour au lendemain... comme les autres. Pourtant, nous verrons qu'être « étudiant » n'est pas anodin et que ce statut cristallise bien souvent les catégories sur les lieux de travail. Encore faut-il coller aux stéréotypes qui s'attachent à cette image de « l'étudiant ». Mes habiletés techniques, ma manière de parler, de me comporter en situation de travail, etc. n'étaient pas en adéquation avec celles des autres étudiants que mes collègues avaient côtoyés. L'université, pour beaucoup, était un univers inconnu, extérieur, lointain. Au plus bas de l'échelle hiérarchique, employé par une agence de travail temporaire, je n'étais ni perçu comme une menace, ni comme un allié, mais plutôt comme un intérimaire de plus, inoffensif, qui se fatigue au même titre que les autres, aussi mal payé, qui mange les mêmes sandwichs à la pause, qui a lui aussi les vêtements salis et les mains abîmées par les substances et qui rentre chez lui après avoir pointé<sup>2</sup>.

Ayant connu les deux configurations d'enquête (annoncée ou non mais « toujours participante »), j'affirme que, dans mon cas, dévoiler ma recherche n'a pas foncièrement changé les modalités du travail ethnographique. Il me semble que le plus important reste la place que le chercheur occupe sur son terrain et celle que les enquêtés choisissent de lui conférer. Si la présence prolongée du chercheur limite les biais de son enquête, cela ne le dispense pas de tenter d'en mesurer les effets<sup>3</sup>. Observer au plus près les réalités du terrain pour en retirer un savoir sans perdre de vue le caractère subjectif de la relation d'enquête est au cœur du métier d'ethnologue. Jean-Pierre Warnier note à ce propos : « *l'ethnologue possède un outil de recherche multifonction sur lequel il peut ajuster tout les autres. Cet outil*

---

<sup>1</sup> LINHART Robert, [1978] 2003. Op. cit., pp.79-81.

<sup>2</sup> Il ne s'agit pas d'un « déguisement » comme celui de l'écrivain Jack London dans l'East-End Londonien. LONDON Jack, 1999. Op. cit.

<sup>3</sup> « *Utiliser sa propre présence en tant que chercheur comme méthode d'investigation devient alors une des dimensions du savoir-faire de l'anthropologue.* » SARDAN Jean-Pierre Olivier de, 1995. « La politique du terrain », *Enquête*, n°1 [En ligne : <http://enquete.revues.org/263>].

*n'est autre que lui-même, c'est-à-dire sa propre subjectivité<sup>1</sup> ». Aussi, il est quelques points de mon parcours personnels sur lesquels je souhaite encore insister.*

## **EXPERIENCE ETHNOGRAPHIQUE ET RAPPORT A L'OBJET DE RECHERCHE**

*« Quand l'ethnologue prétend se confronter avec le présent de sa propre société, l'écart ethnoculturel s'efface complètement et, avec lui, la légitimité de sa recherche est mise en question ».*

Gérard Althabe<sup>2</sup>

On a vu jusqu'ici que l'élaboration d'un objet de recherche s'effectue progressivement et, notamment, par les rapports de proximité établis dans la relation d'enquête<sup>3</sup>. Les méthodes employées comme la subjectivité du chercheur participent de cette construction. A ce propos Daniel Fabre écrit que *« l'ethnologue, au fur et à mesure qu'il perçoit, décrit et comprend un univers social, sécrète en quelque sorte ses propres sources ; le mouvement de production des données est bien inséparable de celui qui construit l'objet de connaissance<sup>4</sup> »*. Bien d'autres aspects viennent modeler le travail de l'ethnologue. Le rôle de l'institution académique, la position du chercheur dans celle-ci<sup>5</sup>, sa trajectoire et son passé social, la place des émotions vécues sur le terrain, la restitution de ses résultats à un public particulier, etc., sont autant d'éléments qu'il convient de ne pas négliger. Pour éviter d'être l'avocat de ses propres préjugés<sup>6</sup>, on ne peut faire l'économie d'un questionnement personnel à propos de la transformation d'un intérêt intellectuel en objet de recherche. Si je ne prétends pas arriver à objectiver le rapport subjectif que j'entretiens vis-à-vis de cet objet, je souhaite néanmoins délivrer quelques indications au lecteur à ce sujet.

---

<sup>1</sup> WARNIER Jean-Pierre, 2005. « La condition d'ethnologue dans une hiérarchie africaine : “danseuse” ou “sauterelle” », in LESERVOISIER Olivier (dir.), 2005. Op. cit., pp.35-36.

<sup>2</sup> ALTHABE Gérard, 1995. « Vers une ethnologie du présent », in ALTHABE Gérard, FABRE Daniel, LENCLUD Gérard (dirs), 1995. *Vers une ethnologie du présent*, Maison des sciences de l'homme, Paris, p. 252.

<sup>3</sup> « *Le terrain est la réalisation de la proximité et de l'intimité de l'ethnologue avec son objet. L'objet devient sensible car il faut une certaine fréquentation pour qu'il se matérialise sous la forme d'une connaissance.* » COPANS Jean, 1999. *L'enquête ethnologique de terrain*, Nathan, Paris, p. 14.

<sup>4</sup> FABRE Daniel, 1995. « L'ethnologue et ses sources », in ALTHABE Gérard, FABRE Daniel, LENCLUD Gérard (dirs) 1995. Op. cit., p. 40.

<sup>5</sup> « *Ce qu'il s'agit d'objectiver, en effet, ce n'est pas l'anthropologue faisant l'analyse anthropologique ; pas seulement son milieu d'origine, sa position et sa trajectoire dans l'espace social, son appartenance et ses adhésions sociales et religieuses, son âge, son sexe, sa nationalité, etc., mais aussi et surtout sa position particulière dans le microcosme des anthropologues.* » BOURDIEU Pierre, 2003b. « L'objectivation participante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°150, pp.44-45.

<sup>6</sup> Selon la formule de Nietzsche : NIETZSCHE Friedrich, 1971. *Par delà bien et mal*, Paris, Gallimard, p. 24.

Comme je l'ai évoqué précédemment, mon parcours personnel est intimement lié à cette forme de travail et d'existence qu'est l'intérim. Dès le lycée, la plupart de mes camarades de classe travaillaient ponctuellement sous ce régime d'embauche. Nous étions alors en Terminale dans la section sciences et technologie du tertiaire (STT). En fin d'année, après avoir obtenu de justesse mon Baccalauréat à la suite d'un parcours scolaire plus que moyen, un ami m'accompagna à l'agence Adecco. Il souhaitait me « parrainer » pour avoir un bon de réduction (de 50 francs, si ma mémoire est bonne) valable dans un magasin de sport. Je n'avais alors réalisé que quelques travaux de manœuvre « au noir » dans les jardins (élagage, entretien, etc.). Pendant deux mois, j'ai travaillé dans une usine de profilé aluminium : Profalu. La rentrée suivante, nous n'étions qu'une poignée à entamer des études supérieures. Certains avaient poursuivi leur formation initiale en s'inscrivant dans les IUT (Institut universitaire de technologie) de la région. Rares étaient ceux qui avaient fait le choix de s'inscrire en faculté. Toutefois, avec quelques camarades, j'ai entamé un DEUG de sociologie-ethnologie à la faculté de Nice. La plupart abandonnèrent ce parcours avant le second semestre et retournèrent travailler en intérim. Après avoir validé ma première année (à la surprise de mon entourage), je stoppais à mon tour ma scolarité. Grâce aux bonnes relations que j'avais pu nouer avec les ouvriers permanents de l'usine, je me fis rapidement embaucher en tant qu'intérimaire. Tous les jours, pendant plus d'un an, je me levais à 5 heures du matin pour aller manipuler des profilés aluminium. Les journées étaient parfois longues, le travail éprouvant et l'avenir incertain, pourtant je m'y plaisais. J'étais jeune, j'habitais chez mes parents et j'avais un salaire assez stable. Au bout de six mois, le chef du secteur m'affecta à un poste de travail habituellement réservé aux titulaires. Chaque semaine, il me laissait entendre qu'un rendez-vous avec la directrice ou avec la DRH allait être fixé pour que « l'on parle » de mon embauche directe dans cette usine. Cela dura six mois de plus. Si je souhaitais être embauché, je n'étais pas pressé pour autant. Les arrêts de missions étaient rares et je n'avais pas réellement de projets d'avenir. D'autres intérimaires désiraient l'embauche plus ardemment (certains en avaient besoin pour s'installer, d'autres pour contracter un crédit, etc.). Parallèlement à cette activité salariée, j'avais entrepris de lire certains auteurs que j'avais découverts lors de mon bref passage à la faculté<sup>1</sup>. Ces lectures me plaisaient et me donnaient à réfléchir. L'embauche se faisant attendre, j'ai décidé d'achever mon DEUG. Contrairement aux établis maoïstes décrits par Marnix Dressen<sup>2</sup>, je suis passé de *l'établi* à

---

<sup>1</sup> Jusque là, je n'avais presque pas lu en dehors des quelques ouvrages obligatoires du programme scolaire.

<sup>2</sup> DRESSEN Marnix, 2002. *De l'amphi à l'établi*, Paris, Belin.

*l'amphi*. Je me suis inscrit en deuxième année, tout en travaillant en intérim à diverses périodes de l'année, et j'ai poursuivi jusqu'ici.

Ce détour que l'on pourrait qualifier d'« ego histoire » vise simplement à souligner que j'ai été dans une position très proche de celles de la plupart des gens rencontrés sur le terrain. Le rapport à ce passé doit être regardé le plus lucidement possible tout en ayant conscience du caractère illusoire de cet exercice. Néanmoins, j'ai pris le parti de ne pas occulter cette « expérience » dans l'objectif que celle-ci me serve plutôt qu'elle ne me desserve. La position de Pierre Bourdieu sur ce sujet m'a encouragé sur cette voie : « *je crois profondément que le chercheur peut et doit mobiliser son expérience, c'est-à-dire ce passé, dans tous ses actes de recherche. Mais qu'il est en droit de le faire qu'à condition de soumettre tous ses retours au passé à un examen critique rigoureux*<sup>1</sup> ». Si cet examen critique n'a pas été mené à son terme, je me suis efforcé de mesurer les effets de mon parcours sur mon travail de recherche. La construction de mon objet est liée à une réflexion (plus ou moins consciente) amorcée depuis un long moment. Une réflexion basée sur cette situation de domination - d'incertitude (avec la menace de l'arrêt de mission), de « précarité » ainsi que les résistances développées personnellement ou constatées chez les autres - a été la base de mes premiers choix concernant les thèmes pertinents à aborder. Cette expérience a aussi été mon principal facteur de doute. D'autant plus que j'avais pris l'usine Profalu comme terrain d'enquête initial<sup>2</sup>. Ce retour ne pouvait se faire qu'en trouvant une distance nécessaire vis-à-vis de ce contexte si proche. Aussi, les outils des sciences sociales et les thèmes classiques de la recherche anthropologique m'ont permis de « décentrer » mon regard et d'adopter une posture d'enquête malgré cette proximité.

Construire cette distance - qui est comparable à l'objectivation demandée à l'informateur privilégié, cet « *étranger de l'intérieur* » pour reprendre l'expression de Paul Rabinow<sup>3</sup> - est un travail de tous les instants. Si mon parcours personnel a laissé des traces qui ont forcément modelé mes premiers questionnements, son influence a été sûrement encore plus manifeste sur le terrain lors de l'investigation ethnologique à proprement parler. Il a fallu trouver des tactiques pour en limiter les effets. J'en ai évoqué quelques unes (voir *supra*) lorsque, par exemple, j'ai mentionné les erreurs et les impairs consciemment effectués pour obtenir des

---

<sup>1</sup> BOURDIEU Pierre, 2003b. Op. cit., p. 55.

<sup>2</sup> J'ai commencé à étudier l'intérim dès la licence (3), fait un projet de recherche et deux mémoires sur l'intérim dans cette usine.

<sup>3</sup> RABINOW Paul, 1988. Op. cit. Ghislaine Gallenga compare la posture de l'ethnologue en immersion à celle d'un « *étranger proche* » vis-à-vis de ses collègues : GALLENGA Ghislaine, 2008. Op. cit., pp.156-157.

données. Le plus difficile aura été de rester disponible, de limiter mes intuitions pratiques (celle de l'intérimaire) afin de me laisser surprendre<sup>1</sup> (en tant que chercheur) par le terrain. Il a fallu restituer ce qui était de l'ordre du banal et du familier pour le situer dans un contexte plus large, démontrer des mécanismes sociaux et en proposer une analyse. Anne Monjaret écrit à ce propos que : « *La démarche scientifique sort l'objet banal de son ordinaire, non pas pour l'en exclure, mais bien pour l'y inclure en rendant plus visible et compréhensible son inscription sociale*<sup>2</sup> ». Aussi, j'ai souvent redouté de ne « plus voir » certains aspects du quotidien des intérimaires ou de ne développer qu'un point de vue particulier, voire orienté par mon expérience personnelle. Malgré cela, les entretiens avec des intérimaires aux usages divers de cette forme d'emploi, les lectures d'auteurs classiques comme de chercheurs ayant travaillé sur des terrains lointains et, surtout, la direction comme l'évaluation de mes analyses ont constitué des « garde-fous » non négligeables en la matière.

Dans cette Thèse, je tenterai de restituer des éléments qui sont de l'ordre de « l'éprouvé » sans qu'ils ne constituent un point de vue unique. Cette précision me semble importante. Bien que je ne le sois plus pour les mêmes raisons, je continue à être un travailleur temporaire sur le terrain. Une fois de plus, je pourrais multiplier les exemples où le travail de recherche doit composer avec les réalités du travail au quotidien. Effectuer à nouveau des travaux jugés comme dévalorisant pour les titulaires m'amène à m'y intéresser scientifiquement, bien que j'essaie de temps à autres de trouver des tactiques pour les éviter (à la manière des autres intérimaires, comme nous le verrons). La peur de manipuler certaines substances, certains outils, ainsi que de ne pas tenir la cadence, subsiste pour le chercheur en immersion malgré toutes les précautions méthodologiques qu'il peut déployer. Le fait de ne plus souhaiter une embauche ou de moins redouter une rupture de contrat à chaque fin de semaine, n'empêche pas un pincement au cœur lors d'un arrêt soudain de la mission engagée. Les menaces ou les plaisanteries qu'adressent les titulaires aux intérimaires sont moins vexantes lorsqu'on les considère comme des données alimentant la recherche, ce qui ne m'empêche pas d'y répliquer de temps en temps. Il en va de même pour les conflits, pourtant si heuristiques, qui sont vécus à chaud. Les disputes s'effectuent davantage avec un collègue de travail qu'avec un « informateur », par exemple. Ainsi, je ne peux qu'être d'accord avec Paul Rabinow lorsqu'il souligne que « *le travail de terrain est un processus dialectique entre la réflexion et*

---

<sup>1</sup> Au sujet du travail ethnographique sur le « proche » et le « banal » dans ces rapports avec la surprise et l'étonnement voir : MONJARET Anne, 2005. « Au-delà de la surprise, l'ethnologue aux prises avec son terrain », *Cahiers jungiens de psychanalyse*, n° 115, pp.83-89.

<sup>2</sup> Ibid., p.88.

*l'appréhension immédiate*<sup>1</sup>» et qu'« *il est difficile de considérer le monde constamment d'un point de vue scientifique*<sup>2</sup> ». Si les méthodes de l'ethnologie offrent des outils pour penser la situation des intérimaires et contribuent à affiner son regard critique, cela ne rend pas leur subordination quotidienne, dont on est le témoin ou le protagoniste, moins révoltante.

Pour conclure, je dirai que si je n'ai pas souhaité laisser « hors champs » cette expérience, c'est pour fournir au lecteur quelques éléments afin de cerner mes prises de positions scientifiques comme les conditions « historiques » de cette recherche. Une recherche qui questionne, entre autres, les rapports entre le temps et sa maîtrise pour des travailleurs dont j'ai partagé le statut.

Cela fait plus de 10 ans que j'ai quitté l'usine et un destin social plus que probable. Je me suis attaché à analyser la condition d'intérimaire depuis toutes ces années. Cette période correspond à la durée qui peut s'écouler de l'entrée d'un intérimaire sur le marché du travail jusqu'à ce qu'il accède à une embauche moins précaire. Les ouvriers temporaires dont je relate les propos et le quotidien dans cette Thèse sont, pour la plupart d'entre eux, parvenus à se faire une place moins incertaine dans la société salariale. Certains ont des contrats qui restent précaires mais la majorité de ces travailleurs sont « *sortis de l'intérim* » et disent ne vouloir y retourner « *pour rien au monde* ». Depuis, leur avenir se dessine tant bien que mal, ils se sont installés, ont des enfants, contractent des crédits, etc. Ils ont consacré plusieurs années de leur vie à tenter de se faire embaucher. L'ethnologue devra au même moment (et avec un peu de retard comparé à eux) soutenir sa Thèse. Cette recherche veut notamment rendre compte de ce cheminement que j'ai partagé avec, à côté ou parmi (cela dépend des points de vue) une génération qui parvient à peine à se stabiliser.

---

<sup>1</sup> RABINOW Paul, 1988. Op. cit., p. 46.

<sup>2</sup> Ibid., p.46. Georges Devereux soulignait qu'« *un ethnographe ou un psychologue martien, incapable d'empathie avec ses sujets, pourrait tout décrire, sauf justement ce qui est proprement humain dans l'homme* » DEVEREUX Georges, [1967] 1980. *De l'angoisse à la méthode*, Flammarion, Paris, p. 214.



8. Réservoirs et tuyauteries. (Aromatics, Grasse 06)  
(Cl. P. Rosini.)

## LA STRUCTURE DE LA THESE

*« L'intérim est la forme légale de la mobilité nécessaire au système de production. En apparence utile à l'ouvrier en quête d'emploi, il lui nuit en réalité dans la mesure où il empêche l'insertion dans le temps et l'espace et interdit la durée volontaire ».*

Colette Pétonnet<sup>1</sup>

Ces deux phrases, écrites il y a plus de trente ans par Colette Pétonnet dans le livre *On est tous dans le brouillard*, forment d'une manière concise et précise tout ce que contient cette Thèse. L'ethnologue n'était pas spécialiste de l'intérim mais, selon moi, elle avait compris la « substance » de cette forme d'emploi encore balbutiante à la fin des années 70. Il ne s'agit pourtant que de deux phrases d'un livre qui aborde de nombreux aspects du quotidien des sous-prolétaires. Les différentes dimensions qu'elles soulèvent sont autant de thèmes autour desquels ma démonstration va s'élaborer. Il me faut à présent exposer succinctement<sup>2</sup> le déroulement de mon argumentation. Je rappelle que celle-ci n'est pas le résultat d'hypothèses postulées à l'avance puis vérifiées ensuite, mais a été élaborée selon la méthode inductive et

---

<sup>1</sup> PETONNET Colette, 2002. *On est tous dans le brouillard*, Paris, Éditions du CTHS, p.249.

<sup>2</sup> Il s'agit de mettre en relief mouvement général de cette Thèse. Pour un aperçu plus complet des chapitres qui la composent, je renvoie aux introductions des différentes parties de l'analyse

empirique préconisée par l'ethnologie. Il a toutefois fallu mettre en ordre divers aspects qui étaient intimement liés sur le terrain. En effet, « *le monde emberlificote les paramètres que les sciences dissocient, et l'analyse détache ce que la nature se plaît à enchaîner*<sup>1</sup> » pour reprendre les termes de Georges Guille-Escuret. Ainsi, pour les besoins de l'analyse, cette Thèse se déroulera en trois parties qui ne peuvent être dissociées.

La première partie rend compte de la place des intérimaires au niveau de l'organisation du travail. Il s'agira principalement d'observer le contenu et les conditions de l'activité des salariés temporaires dans différentes entreprises. Ce sera l'occasion d'analyser la distribution des tâches et des moyens de travail. La question des rythmes impulsés par l'intérim se révélera déterminante pour saisir les effets quotidiens du *turn-over* sur l'activité des travailleurs temporaires. Aussi, je porterai une attention particulière aux outils, aux gestes et aux matières sur lesquelles agissent les intérimaires. Enfin, nous pourrons interroger les processus d'acquisition des savoir-faire techniques lorsque les conditions de l'activité sont sans cesse changeantes. La transmission de ces savoirs et de ces pratiques nous conduira sur le terrain des relations entre ouvriers permanents et temporaires. Ce dernier point sera plus particulièrement traité dans la seconde partie.

Après avoir analysé la place des intérimaires dans la division sociale et technique du travail, il sera question de leur insertion au sein des entreprises et des collectifs. Les processus de catégorisations, les modes de désignations, les relations à plaisanteries et les façons dont les titulaires « testent » les ouvriers temporaires seront envisagés comme autant d'éléments qui interviennent au niveau de l'inclusion ou de l'exclusion des intérimaires dans les groupes de travail. Nous verrons également que la volonté d'accéder à une embauche durable (ou non) va directement agir sur l'implication des travailleurs temporaires et sur leurs relations avec les permanents. Ce dernier point nous conduira également à explorer les rapports de concurrence ou de cohésion entre les intérimaires qui souhaitent faire durer leurs missions. L'incertitude de cette durée, la possibilité de prolonger ou d'écourter les contrats, se révélera comme un aspect crucial pour saisir la subordination et la mobilisation subjective de ces salariés. La troisième partie de l'analyse y sera plus directement consacrée.

Dans cette dernière partie, il sera principalement question du temps impulsé par l'intérim. L'ambiguïté de la durée des contrats de travail temporaire en constituera le fil directeur. De

---

<sup>1</sup> GUILLE-ESCURET Georges, 2003a. « Efficacité technique, efficacité sociale. Le technique est-il dans le social ou face à lui ? », *Techniques & Culture*, n°40, p.14. [En ligne : <http://tc.revues.org/1414>]

l'agence jusqu'aux dernières heures de leurs contrats, nous verrons comment les intérimaires estiment leurs « chances », objectives ou improbables, de poursuivre leurs missions. En contrepoint, je traiterai des défections volontaires des intérimaires. Si nous explorerons les causes de ces abandons de poste, nous en examinerons également les conséquences. Ce dernier point nous fera percevoir les difficultés que rencontrent ces individus qui tentent de composer un avenir hypothétique dans un présent sur lequel ils n'ont que peu de prises. Enfin, je soutiendrai que cette insécurité contractuelle aura tendance à produire la docilité des travailleurs qui cherchent à trouver une place dans la société salariale.

Au terme de cette Thèse, le lecteur devrait disposer de suffisamment d'éléments pour saisir l'expérience ordinaire de salariés confrontés quotidiennement à l'insécurité du travail et de l'emploi. Cette recherche vise également à nourrir une réflexion plus large sur les formes de domination constatées par de nombreux auteurs qui ont pris le travail comme objet d'étude. Ces chercheurs s'accordent généralement sur les mutations des modes de production et des relations sociales dans les entreprises désormais marquées par l'individualisation croissante des salariés, par la flexibilisation de leurs horaires, par l'affaiblissement des collectifs (de ses valeurs, de ses références, des éthiques professionnelles ou de métiers, etc.), par la polyvalence, par la précarisation de leur statut et surtout par la crainte du chômage et du « sous-emploi », etc. D'où l'importance de prêter attention à une condition salariale qui est largement représentative de ce mouvement et à la situation de travailleurs fortement marquée par ces diverses dimensions.